



**SECURITY COUNCIL  
OFFICIAL RECORDS**

TWENTIETH YEAR

**1253** *rd MEETING: 8 NOVEMBER 1965*

*ème SÉANCE: 8 NOVEMBRE 1965*

VINGTIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ  
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

Provisional agenda (S/Agenda/1253).....	Page 1
Adoption of the agenda .....	1
Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration; letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347):	
Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585);	
Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1253).....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal; lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347):	
Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585);	
Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791).....	1

*Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.*

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements of the Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

\*

\* \*

*Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.*

Les documents au Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND FIFTY-THIRD MEETING  
Held in New York, on Monday, 8 November 1965, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT CINQUANTE-TROISIÈME SÉANCE  
Tenue à New York, le lundi 8 novembre 1965, à 10 h 30.

*President:* Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

*Present:* The representatives of the following States: Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1253)

1. Adoption of the agenda.
2. Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347);

Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585);

Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791).

Adoption of the agenda

*The agenda was adopted.*

Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347):

Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585);

Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with decisions previously taken, I propose to invite the representatives of Portugal, Liberia, Tunisia, Madagascar and Sierra Leone to participate, without vote, in the Council's deliberations on the item before it.

*At the invitation of the President, Mr. Alberto Franco Nogueira (Portugal), Mr. J. Rudolph Grimes (Liberia), Mr. Mongi Slim (Tunisia), Mr. Louis Rakotomalala (Madagascar) and Mr. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone) took places at the Council table.*

*Président:* M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

*Présents:* Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1253)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347):

Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585);

Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791).

Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347):

Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585);

Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément aux décisions prises précédemment, je me propose d'inviter les représentants du Portugal, du Libéria, de la Tunisie, de Madagascar et du Sierra Leone à participer, sans droit de vote, aux débats sur la question dont nous sommes saisis.

*Sur l'invitation du Président, M. Alberto Franco Nogueira (Portugal), M. J. Rudolph Grimes (Libéria), M. Mongi Slim (Tunisie), M. Louis Rakotomalala (Madagascar) et M. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone) prennent place à la table du Conseil.*

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): I call on the first speaker on my list, the Minister for Foreign Affairs of Portugal.

3. Mr. NOGUEIRA (Portugal): Once again the Security Council has been convened, at the initiative of the delegations of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar, in order to debate problems which are of direct concern to Portugal. In the letter they addressed to the Council [S/6791], the four delegations requested that the meeting should take place on an urgent basis. The urgency felt by the four delegations for calling a meeting of the Security Council led my delegation, and presumably other delegations as well, to believe that there was a special and sudden reason for calling the Council into session and that some new and serious facts or developments had to be brought to its attention for consideration. My delegation, therefore, could not but be deeply surprised when it became clear that the speeches of the representatives of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar [1250th meeting] did not present the Council with any new facts or developments of direct concern to it. I of course followed with great care and attention the interventions of the four delegations; as I listened to them it became quite obvious to me, and to the Council, I hope, that they were the outcome of a purely political move and were mere repetitions of previous statements, admittedly in a somewhat abridged form. We find in them the same accusations, the same distortions, the same violence, and the same refusal to understand and to accept realities other than those which please some delegations. Therefore I am in duty bound to answer the accusations, to correct the distortions, and to explain what should have been clear by now, if only there were a willingness to understand.

4. If we carefully study what was stated here by the representatives of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar we find that the questions they raised belong to two quite different classifications: political questions on the one hand and questions of peace and security on the other. I could at once refuse to engage myself in a discussion of political questions or problems of a purely political nature. In doing so, my delegation would merely be adopting an attitude similar to that of the Indian delegation, for example, which walked out of this Council when the political problem of Kashmir was brought up. In point of fact, the Security Council is not the proper forum to debate and try to settle political problems: for such purposes we have the Fourth Committee, the First Committee, the Special Political Committee and the General Assembly; and, if we insist on bringing political issues before this Council, then we are undermining it and conducting overlapping activities and debates within the United Nations. But my delegation is not following the Indian example. My delegation is remaining. With your permission, Mr. President, I shall openly face and discuss the

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je donne la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, le ministre des affaires étrangères du Portugal.

3. M. NOGUEIRA (Portugal) [traduit de l'anglais]: Une fois encore, le Conseil de sécurité est convoqué sur l'initiative des délégations du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar pour examiner des problèmes qui intéressent directement le Portugal. Dans la lettre qu'elles ont adressée au Conseil [S/6791], ces quatre délégations ont demandé que le Conseil soit convoqué d'urgence. Le caractère d'urgence attribué par ces délégations à la convocation du Conseil de sécurité a amené ma délégation, et d'autres aussi sans doute, à penser qu'il devait y avoir une raison tout à fait spéciale et soudaine de convoquer le Conseil, et que des faits ou des événements nouveaux et graves devaient être portés à l'attention du Conseil et soumis à son examen. Ma délégation n'a donc pu manquer d'être vivement surprise lorsqu'elle a constaté que les représentants du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar, dans leurs déclarations [1250ème séance], ne saisissaient le Conseil d'aucun fait nouveau, d'aucune évolution nouvelle qui l'intéressât directement. J'ai suivi, bien entendu, avec le plus grand soin et la plus grande attention les interventions des quatre délégations et en les écoutant il m'est apparu de plus en plus évident — et au Conseil aussi, je l'espère — que ces déclarations n'étaient que le résultat d'une manœuvre purement politique et la simple répétition de déclarations antérieures, quelque peu abrégées, j'en conviens. Nous y retrouvons les mêmes accusations, les mêmes déformations des faits, la même violence et le même refus de comprendre et d'accepter des réalités autres que celles qui sont du goût de certaines délégations. Dans ces conditions, j'ai le devoir de répondre à ces accusations, de rétablir la vérité et d'expliquer ce qui devrait être clair maintenant si l'on voulait seulement faire un effort de compréhension.

4. Si nous étudions attentivement ce qu'ont dit ici les représentants du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar, nous constatons que les questions soulevées appartiennent à deux catégories nettement différentes: d'une part, des questions politiques et, de l'autre, des questions relatives à la paix et à la sécurité. Je pourrais d'emblée me refuser à discuter de questions ou de problèmes purement politiques. Ce faisant, ma délégation adopterait simplement l'attitude prise par la délégation indienne, par exemple, qui a quitté la salle du Conseil lorsque les problèmes politiques concernant le Cachemire ont été soulevés. C'est un fait que le Conseil de sécurité n'est pas l'instance compétente pour débattre et essayer de résoudre les problèmes politiques: pour ce faire, nous avons la Quatrième Commission, la Première Commission, la Commission politique spéciale et l'Assemblée générale; et si nous insistons pour que des questions politiques soient portées devant le Conseil, nous risquons de saper son autorité et de provoquer des chevauchements dans les activités et les débats au sein de l'Organisation. Mais ma délégation ne suivra pas l'exemple

political problems and the problems of peace and security raised here by the critics of my country.

5. The representative of Liberia, after listing some resolutions with which he says Portugal has not complied, proceeds to describe what he considers to be the situation in the Portuguese overseas Territories. In order to do so, he bases himself on two main sources: the statements made by some "petitioners" and the report of the Special Committee on Twenty-Four.<sup>1/</sup> Now, we all know the value one should place on evidence provided in such a way, and no Government accepts it unilaterally without further investigation.

6. As for the report, the representative of Liberia quotes from it and seems to rely on it as though it were an independent document, prepared by independent delegations; but it is not, and he should have indicated that the report reflects the views of the same delegations on whose behalf Liberia is now before this Council. Thus, when these delegations utilize such a document, they are actually quoting themselves and basing themselves on material which they have prepared in accordance with their own whims.

7. But the representative of Liberia did not dissociate himself from the report and the petitioner's charges; he endorsed them. Therefore, I think I am entitled to say that the delegation of Liberia takes full responsibility for the accusations made against my country. And they are very serious charges.

8. It is alleged that millions of Angolans have fled into neighbouring countries; that "massacres and atrocities are everyday events"; that "terror, imprisonment and torture" are applied by the police; that there are people in "torture chambers"; and that a "well-planned genocide operation" is being conducted by the Portuguese Government. I suggest that it is indeed a very serious matter for a Foreign Minister of a Member State to come before this Council and endorse such accusations against another Member State. I do not even know whether I should repudiate these outrageous and preposterous charges. They are not only ridiculous but absurd as well. Does anyone believe that millions of people can simply flee from one country to another? Does anyone believe that a "well-planned genocide operation" is being carried out? Does the Foreign Minister of Liberia think that he may voice all these charges without deeply hurting and offending the feelings of others?

<sup>1/</sup> Report of the Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples; see Official Records of the General Assembly, Twentieth Session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6000/Rev.1), chapter V.

indien: elle reste. Et, avec votre permission, Monsieur le Président, j'aborderai ouvertement et j'étudierai les problèmes politiques et les problèmes de paix et de sécurité soulevés ici par les critiques de mon pays.

5. Après avoir énuméré certaines résolutions qui, selon lui, n'auraient pas été appliquées par le Portugal, le représentant du Libéria est passé à la description de ce qu'il croit être la situation dans les territoires portugais d'outre-mer. Pour ce faire, il a puisé ses renseignements à deux sources principales: les déclarations de certains "pétitionnaires" et le rapport du Comité spécial des Vingt-Quatre.<sup>1/</sup> Or, nous savons tous quel crédit on doit accorder à ce genre de témoignages, et aucun gouvernement ne saurait les accepter unilatéralement sans un complément d'enquête.

6. Quant au rapport, le représentant du Libéria en a donné des citations et semble l'invoquer comme s'il s'agissait d'un document indépendant, préparé par des délégations indépendantes; mais il n'en est rien; et il aurait dû préciser que ce rapport reflétait les vues de ces mêmes délégations au nom desquelles le Libéria se présente actuellement devant le Conseil. Ainsi, lorsque les délégations dont je viens de parler se servent d'un tel document, elles ne font que se citer elles-mêmes en se fondant sur des éléments qu'elles ont élaborés selon leurs propres désirs.

7. Mais le représentant du Libéria ne s'est pas désolidarisé des accusations contenues dans le rapport, non plus que de celles des pétitionnaires; il les a reprises à son compte. Je pense donc pouvoir dire que la délégation du Libéria assume l'entière responsabilité des accusations portées contre mon pays. Or, ces accusations sont très graves.

8. On prétend que des millions d'Angolais ont fui vers des pays voisins, que "les massacres et les atrocités sont des événements quotidiens", que la police emploie "la terreur, l'emprisonnement et la torture", que des gens sont dans "des chambres de tortures" et que le Gouvernement portugais poursuit "une opération de génocide bien organisée". Je dirai qu'il est vraiment très grave, pour un ministre des affaires étrangères d'un Etat Membre, de venir devant le Conseil de sécurité reprendre à son compte de telles accusations contre un autre Etat Membre. Je ne sais même pas si je dois me donner la peine de réfuter des accusations aussi outrageuses et aussi déraisonnables. Elles ne sont pas seulement ridicules, elles sont également absurdes. Qui donc croira que des millions de personnes peuvent simplement s'enfuir d'un pays dans un autre? Qui donc croira qu'une "opération de génocide bien organisée" est réellement poursuivie? Le Ministre des affaires étrangères du Libéria pense-t-il qu'il peut lancer toutes ces accusations sans blesser et offenser profondément les sentiments des autres?

<sup>1/</sup> Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux; voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6000/Rev.1), chap. V.

9. But the Minister goes further, and, speaking of conditions prevailing in the administration of Angola and of Mozambique, he also accepts, as it were, the evidence provided by the same sources. I shall refer to some of the most glaring misrepresentations and distortions of fact.

10. It is alleged that there are poor education facilities. Certainly we do not consider them sufficient or perfect. But they are far better than in most African territories, from primary schools up to and including universities, and pupil enrolment in proportion to population is the highest in Africa south of the Sahara, with the exception of Nigeria. It is alleged that there are no health services. This is not so. They may not be good enough, but there is in the Portuguese overseas Territories one doctor for every 13,000 persons, which compares remarkably well with one doctor per 29,000 persons in the Cameroon, per 19,000 in the United Republic of Tanzania, per 15,000 in Uganda, per 25,000 in Ghana, per 44,000 in the Sudan, per 41,000 in Nigeria, per 66,000 in Sierra Leone, and per 105,000 in Ethiopia. It is alleged that Africans are not allowed to possess radios. This is not true; anyone may buy a radio. It is alleged that no African is allowed to conduct a business. I do not know how wide one's imagination can become; I do not even care to deny this amusingly ridiculous statement. But then my colleague from Liberia seems to endorse what must be viewed as the most amazing criticism, namely, that intermarriage between whites and blacks is encouraged. Intermarriage in my country is certainly not discouraged. Does the Minister from Liberia object to that? I am sure he would not wish us to believe that he is taking a racialist view on these matters. And finally, the Foreign Minister of Liberia raises objections to the Portuguese Electoral Law, which, incidentally, is precisely the same in continental Portugal as in the overseas Provinces. He said:

"Let us not forget that this new electoral law gave Portuguese male citizens who have attained their majority the right to vote if they have been emancipated and can read and write Portuguese or if, being unable to read and write, they have legal capacity and contribute to the State or administrative bodies a sum not less than 100 escudos in payment of the property tax, industrial tax, professional tax or tax in use of capital." [1250th meeting, para. 19.]

11. This is a distorted half-truth. In order to draw an accurate picture, the Foreign Minister should have said that "emancipation" means the possibility of an individual attaining legal majority at eighteen if his or her parents so agreed; should have said that all who are able to read and write, or all who are heads of families, or all who pay 100 escudos per year as tax are entitled to vote; and, when speaking of the "barrier of wealth" preventing people

9. Mais il va plus loin, et, parlant des conditions de l'administration en Angola et au Mozambique, il accepte comme des preuves irréfutables les témoignages provenant des mêmes sources. Je vais donner des exemples de la manière dont on a déformé la vérité et dénaturé les faits de la manière la plus choquante.

10. On prétend que les établissements d'enseignement sont déplorables. Nous ne les considérons certes pas comme suffisants ou parfaits. Mais ils sont meilleurs, bien meilleurs que dans la plupart des territoires africains, des écoles primaires aux universités, et le taux de fréquentation scolaire par rapport à la population est le plus élevé de l'Afrique au sud du Sahara, à l'exception du Nigeria. On prétend qu'il n'y a pas de services de santé. Cela n'est pas vrai. Ces services ne sont peut-être pas suffisants, mais il y a, dans les territoires d'outre-mer du Portugal, un médecin pour 13 000 personnes, ce qui soutient remarquablement bien la comparaison avec un médecin pour 29 000 personnes au Cameroun, pour 19 000 dans la République-Unie de Tanzanie, pour 15 000 en Ouganda, pour 25 000 au Ghana, pour 44 000 au Soudan, pour 41 000 au Nigeria, pour 66 000 au Sierra Leone et pour 105 000 en Ethiopie. On prétend que les Africains n'ont pas le droit de posséder des appareils de radio. Cela n'est pas vrai: n'importe qui peut acheter un poste de radio. On prétend qu'aucun Africain ne peut diriger un négoce. Je ne sais pas quelle est la limite d'une imagination débridée, mais je ne me donnerai même pas la peine de réfuter cette affirmation d'un ridicule achevé. Mais ensuite mon collègue du Libéria semble reprendre à son compte ce que l'on peut considérer comme la critique la plus étonnante, à savoir que les mariages interraciaux entre blancs et noirs sont encouragés. Les mariages interraciaux ne sont certainement pas déconseillés dans mon pays. Le représentant du Libéria est-il hostile à cela? Je suis certain qu'il ne souhaiterait pas nous faire croire qu'il adopte en cette matière un point de vue raciste. Enfin, il soulève des objections à propos de la loi électorale portugaise qui, incidemment, est exactement la même dans le Portugal continental que dans les provinces d'outre-mer. Il a dit:

"N'oublions pas que cette nouvelle loi électorale donne le droit de vote aux ressortissants portugais du sexe masculin ayant atteint leur majorité s'ils ont été émancipés et savent lire et écrire le portugais, ou si, ne sachant ni lire ni écrire, ils ont la capacité juridique et versent à l'Etat ou aux autorités administratives une somme de 100 escudos au moins au titre de l'impôt foncier, de l'impôt industriel, de l'impôt sur le revenu des professions libérales ou de l'impôt sur l'emploi du capital." [1250ème séance, par. 19.]

11. Cette assertion est une demi-vérité déformée. Pour donner une image fidèle de la situation, le représentant du Libéria aurait dû dire que "émancipation" signifie la possibilité pour un individu d'atteindre la majorité juridique à 18 ans si ses parents sont d'accord; il aurait dû dire que sont autorisés à voter tous ceux qui savent lire et écrire, ou bien tous ceux qui sont chefs de famille, ou bien tous ceux qui paient chaque année 100 escudos d'impôts; il aurait dû

from voting, should have explained what the amount of 100 escudos per year really means. Speaking of "not less than 100 escudos" and "of the barrier of wealth", the Foreign Minister might have created the impression that 100 escudos is a large sum, equivalent to \$100 or to £100. Actually, 100 escudos means less than two pounds or less than four dollars. It does not seem a very large amount to pay as tax, for the right to vote. When things are so distorted, we have to get down to minute details, and for this I apologize to the Council.

12. I now turn to the statement made by the Minister of Tunisia. As the sources are the same, the Minister of Tunisia repeats some of the charges levelled against us by Liberia. I do not need to refute them again. But he also expressed himself in the most violent terms. Mr. Slim spoke of "inhuman repression", of "bloody warfare", of a "deadly war", and so on. I hope the Council takes appropriate notice of such expressions, and draws the right conclusions.

13. Apart from other aspects, with which I shall be dealing later, there is a point in the Tunisian Minister's speech which I want to take up at once. He referred to "the unholy alliance that was being formed among the Governments of Lisbon, Pretoria and Salisbury". Now we are happy when, as in the above cases, we can have cordial and good neighbourly relations with contiguous countries—as we wish to have with all our neighbours—and co-operate with them for the general welfare of the people. But the Minister of Tunisia knows that there is no alliance, unholy or otherwise. He is so sure of it that he does not even dare to affirm the existence of such an alliance. He states: "That alliance is even reported to have taken the specific form of a common defence treaty", and later on he refers to "this reported treaty". But then he goes on and makes considerations and draws firm conclusions as though the alliance did exist. He said: "Such collusion did not escape the notice of the Special Committee...".

14. Thus Mr. Slim starts off by putting forward a simple rumour of a simple hypothesis, which he himself does not venture to assert, and then reaches definite conclusions as though they were based on facts. I deny the existence of such an alliance or pact; I challenge the Tunisian Minister to prove what he has insinuated; and I submit that the way in which he has thrown this subject into the debate is not in keeping the traditional standards of this Council.

15. I am not referring in detail to the statement made by the representative of Madagascar merely because his speech—otherwise masterful from a literary point of view—deliberately confined itself to endorsing and corroborating the interventions of the other representatives. But I wish to make a few comments on the statement delivered by my colleague from Sierra Leone. He also has drawn heavily on the report of

expliquer aussi au Conseil, lorsqu'il a parlé d'une "barrière de la fortune" qui empêcherait la population de voter, ce que représente réellement une somme de 100 escudos par an. En parlant d'une "somme de 100 escudos au moins" et d'une "barrière de la fortune", il a pu créer l'impression que 100 escudos représentaient une somme importante, équivalant à 100 dollars ou à 100 livres. En fait, 100 escudos représentent moins de deux livres ou moins de quatre dollars. Cela ne semble pas une somme très importante à payer en fait d'impôts, pour avoir le droit de vote. Quand les faits sont ainsi déformés, il nous faut aller dans les plus petits détails. Je m'en excuse auprès du Conseil.

12. J'en viens maintenant à la déclaration faite par le représentant de la Tunisie. Comme ses sources sont les mêmes, il reprend certaines des accusations portées contre nous par le Libéria. Je n'ai pas besoin de les réfuter de nouveau. Mais il s'est aussi exprimé dans les termes les plus violents. Il a parlé de "répression inhumaine", de "guerre sanglante", de "guerre meurtrière", etc. J'espère que le Conseil prend bonne note de ces expressions et en tire les conclusions qui s'imposent.

13. Outre d'autres aspects, dont je parlerai plus tard, il y a dans le discours du représentant de la Tunisie un point que je désire aborder immédiatement. Il a fait allusion à "l'alliance impie qui se dessinait entre les Gouvernements de Lisbonne, de Pretoria et de Salisbury". Or, nous sommes heureux lorsque nous pouvons avoir, comme c'est le cas pour les pays cités ci-dessus, des relations cordiales de bon voisinage avec les pays voisins. Nous souhaitons avoir de telles relations avec tous nos voisins et coopérer avec eux pour le bien-être général de la population. Le représentant de la Tunisie sait parfaitement qu'il n'existe pas d'alliance, impie ou autre. Il en est tellement sûr qu'il n'ose même pas affirmer l'existence d'une telle alliance. Il déclare: "Cette alliance aurait même pris la forme concrète d'un traité de défense commune". Plus loin, il se réfère à "ce prétendu traité". Mais ensuite, il poursuit en avançant certaines considérations et en tirant des conclusions fermes, comme si l'alliance existait de fait. Il dit: "Une telle collusion n'a pas manqué d'être signalée par le Comité spécial...".

14. Ainsi, il commence par faire état de la simple rumeur d'une simple hypothèse qu'il n'ose même pas reprendre à son compte, puis il aboutit à des conclusions définitives comme si celles-ci étaient fondées sur des faits. Je conteste l'existence d'une telle alliance ou d'un tel pacte; je mets le représentant de la Tunisie au défi de prouver ce qu'il a insinué et j'estime que la manière dont il a introduit cette question dans les débats n'est pas conforme aux normes traditionnelles du Conseil.

15. Je ne parlerai pas dans le détail de la déclaration du représentant de Madagascar, tout simplement parce que son discours — par ailleurs magistral au point de vue littéraire — n'a fait, délibérément, que reprendre et corroborer les interventions des autres représentants. En revanche, je ferai quelques remarques sur la déclaration de mon collègue du Sierra Leone. Lui aussi a beaucoup puisé dans le

the Special Committee, which in turn, as we all are aware, is based on the working paper prepared by the Secretariat, which my delegation refuted in minute detail in a document circulated by the Special Committee,<sup>2/</sup> which document, I am sure, my colleague from Sierra Leone did not read.

16. The Minister from Sierra Leone followed the other representatives in heaping abuse on my country. He accused the Portuguese Government of "shameless exploitation"; he referred to "the appalling situation" prevailing in the Portuguese Territories; and he ascribed to Portugal "diabolical and genocidal intentions". Once again, I invite the Council's attention to such unparliamentarian and offensive language, and through you, Mr. President, I ask the Minister from Sierra Leone whether he believes that the Portuguese people and Government have no feelings and no sensibility, or that Sierra Leone, along with certain others, is entitled to insult those countries of whose policies they do not approve.

17. Again, setting aside charges similar to those made by Tunisia and Liberia, and other aspects with which I shall be dealing in a moment, only two important points emerge from the speech by the representative of Sierra Leone. He said: "Jet fighters, submarines and other arms and military equipment continue to be supplied in large quantities to Portugal..." [*Ibid.*, para. 115.] But does the representative of Sierra Leone believe that such expensive equipment as jet fighters and submarines are simply, easily and continuously supplied in large quantities as though they were toys? I am amazed that a responsible member of a Government should have made that statement.

18. I am in a position to tell the Minister from Sierra Leone and the Council that in recent years we have not been supplied with any new jet fighters. I am also in a position to inform the Council that we have neither bought nor in any way acquired a single submarine since 1948, and that we have only just ordered four new submarines which will not be delivered, however, before 1967 or 1968. Apart from this, I am not aware that submarines can be utilized for guerrilla warfare.

19. The second point raised by the representative of Sierra Leone refers to loans made to Portugal. Speaking of the financial resources of Portugal, he stated:

"These seem to come, to a large extent, from external loans from friendly countries, notably the United States of America, the United Kingdom, the Federal Republic of Germany and others. Without even taking the trouble to investigate whether the loans or the bonds which they underwrite are being dissipated in a massive colonial war, the economic concerns in these countries, presumably not without official approval, continue to provide

<sup>2/</sup> Document A/AC.109/143 (mimeographed).

rapport du Comité spécial, lequel, de son côté, comme nous le savons tous, se fonde sur un document de travail établi par le Secrétariat, que ma délégation a réfuté de manière détaillée dans un document distribué par le Comité spécial<sup>2/</sup>, document que mon collègue du Sierra Leone, j'en suis certain, n'a pas lu.

16. Le représentant du Sierra Leone a suivi l'exemple d'autres collègues en lançant des injures contre mon pays. Il a accusé le Gouvernement portugais "d'exploitation éhontée"; il a parlé de "la situation épouvantable" régnant dans le territoire portugais; il a attribué au Portugal des "intentions diaboliques de génocide". Une fois encore, je prie les membres du Conseil de noter le caractère non parlementaire de ces termes offensants, et par votre intermédiaire, Monsieur le Président, je demanderai au Ministre du Sierra Leone s'il pense que le peuple et le Gouvernement portugais sont incapables d'être blessés dans leurs sentiments et leur sensibilité, ou si le Sierra Leone, avec d'autres pays, a le droit d'insulter les nations dont il réprovoie la politique.

17. Faisant abstraction, de nouveau, des accusations semblables à celles qui ont été formulées par la Tunisie et le Libéria et d'autres aspects que j'aborderai dans un moment, je constate que deux points importants ressortent du discours du représentant du Sierra Leone. Il nous a dit: "Chasseurs à réaction, sous-marins, autres armes et équipement militaire sont toujours fournis au Portugal en grande quantité..." [*Ibid.*, par. 115]. Mon collègue pense-t-il vraiment qu'un matériel aussi coûteux que des avions à réaction et des sous-marins puisse être fourni simplement, aisément et de manière continue en grande quantité, comme s'il s'agissait de jouets? Je suis étonné qu'un membre du gouvernement, conscient de ses responsabilités, ait pu faire une pareille déclaration.

18. Je puis, en connaissance de cause, dire au représentant du Sierra Leone et au Conseil qu'au cours des dernières années nous n'avons reçu aucun nouvel avion à réaction. Je suis également en mesure d'informer le Conseil que nous n'avons ni acheté ni acquis de façon quelconque un seul sous-marin depuis 1948, et que nous venons juste de commander quatre nouveaux sous-marins, qui ne seront livrés qu'en 1967 ou 1968. En dehors de cela, je ne sache pas que des sous-marins puissent servir à quoi que ce soit dans des combats de guérillas.

19. Le second point marquant de sa déclaration concerne les prêts consentis au Portugal. A propos des ressources financières du Portugal, il a dit ce qui suit:

"Il semble que ce financement provienne en grande partie de prêts de pays amis, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne. Sans jamais prendre la peine de se renseigner pour savoir si les prêts qu'elles consentent ou les effets qu'elles signent sont utilisés pour une guerre coloniale de grande envergure, les entreprises économiques de ces pays, qui n'agissent sans doute pas sans

<sup>2/</sup> Document A/AC.109/143 (mimeographié).



Portugal with the necessary funds to pursue its diabolical intentions." [*Ibid.*, para. 113.]

And then he adds that the donor institutions, such as the World Bank, or the donor countries do not want to know how the loans are utilized or for what projects they are required.

20. With all due respect, I must say that I wonder whether the Foreign Minister of Sierra Leone lives in a dream world. Does he seriously believe, does anyone seriously believe, that one can borrow money as easily as the representative of Sierra Leone suggests? No Government in the world, no international or private institution would make loans without proper safeguards, prior investigations, appropriate controls as to the execution of projects.

21. During the last thirty or thirty-five years Portugal has received only three important foreign loans, and these were very recent ones: one raised in the United States for the construction of a huge bridge across the Tagus River; another from Germany for land irrigation and soil reclamation; and a third raised in France—like the others, from private sources—for general civil engineering equipment. There may have been one or two other somewhat smaller loans to private companies or enterprises, but without any financial or economic significance. And that is all. Not a single cent has been granted to us or borrowed by us to finance what the Minister from Sierra Leone describes as the "massive colonial war", and I categorically reject any insinuation or allegation in this matter.

22. I have dealt with some of the separate charges made by the Ministers who spoke in this Council at the 1250th meeting. But there are other accusations common to all the four statements, and I am therefore dealing with them together. They are the following: that my delegation had an intransigent attitude during the conversations which took place in October 1963; that NATO is supplying Portugal with military assistance for military operations in Africa, as it were; that foreign investments in the African provinces are encouraging repression, so to speak, and are detrimental to the interests of the peoples concerned.

23. As to the first point, I am pleased to see that the four accusing countries agree that, in the conversations of October 1963, the question of a definition of self-determination was thoroughly debated. We presented our own idea of self-determination, not precisely in the way it was stated here on 4 November but in accordance with the terms of the report of the Secretary-General of 31 October 1963 [S/5448]. My delegation said then that self-determination implied the consent of the people to the form of Government and their agreement to the structure of the State and system of administration. This concept is not new and may be found in any handbook of political science. It is not abnormal, as Mr. Slim suggests, and is perfectly in harmony with the Charter of the United Nations, although I admit that it might not

l'approbation officielle, continuent de fournir au Portugal les fonds nécessaires à la poursuite de ses intentions diaboliques." [*Ibid.*, par. 113.]

Il dit ensuite que les établissements bailleurs de fonds, comme la Banque internationale ou les pays donateurs, ne veulent pas savoir comment sont utilisés ces prêts ni pour quels projets ils sont demandés.

20. Avec tout le respect que je lui dois, je me demande si le représentant du Sierra Leone vit dans un monde irréel. Croit-il sérieusement, quelqu'un peut-il croire sérieusement, qu'on peut emprunter de l'argent aussi facilement qu'il le laisse entendre? Aucun gouvernement au monde, aucune institution internationale ou privée n'accorderait des prêts sans garanties appropriées, sans enquête préalable, sans surveillance adéquate quant à l'exécution des projets.

21. Le Portugal, au cours des 30 ou 35 dernières années, n'a fait que trois emprunts importants à l'étranger, et ceux très récemment: l'un aux Etats-Unis, pour la construction d'un immense pont sur le Tage; un autre à l'Allemagne, pour l'irrigation des terres et la mise en valeur des sols; et un troisième en France, auprès de sources privées, comme les autres, pour l'achat de matériel pour des travaux de génie civil. Un ou deux autres emprunts ont pu être contractés par des entreprises ou compagnies privées, mais il s'agit de prêts modiques sans aucune importance financière ou économique. C'est tout; pas un centime ne nous a été prêté ou n'a été emprunté par nous pour financer ce que le Ministre du Sierra Leone qualifie de "guerre coloniale de grande envergure"; et je récusé formellement toute insinuation ou allégation de ce genre.

22. J'ai répondu à certaines des accusations faites séparément par les ministres qui ont pris la parole à la 1250<sup>ème</sup> séance du Conseil. Mais il y a d'autres accusations qui sont communes à ces quatre déclarations, et je les examinerai donc ensemble. On prétend que ma délégation aurait eu: une attitude intransigente au cours des entretiens qui ont eu lieu en octobre 1963; que l'OTAN aiderait le Portugal en lui fournissant une assistance militaire pour des opérations militaires en Afrique; que des investissements étrangers dans les provinces africaines encouragent la répression, pour ainsi dire, et nuisent aux intérêts des populations en cause.

23. En ce qui concerne le premier point, je suis heureux de constater que les quatre pays qui formulent ces accusations s'accordent à reconnaître qu'au cours des entretiens d'octobre 1963 la définition de l'autodétermination a été débattue de façon approfondie. Nous avons exposé notre propre conception de cette expression, qui n'est pas précisément celle qui a été définie ici, la semaine dernière, mais qui est conforme aux termes du Secrétaire général dans son rapport du 31 octobre 1963 [S/5448]. Ma délégation a dit alors que par autodétermination elle entendait l'assentiment de la population à la forme de gouvernement qu'on veut établir et son agrément quant à la structure de l'Etat et du système d'administration. Cette conception n'est pas nouvelle, et on peut la trouver dans n'importe quel manuel de sciences

be in keeping with some resolutions approved by the General Assembly in violation of the Charter.

24. And then, in October 1963, my delegation went on to indicate in practical and serious terms the development of the theoretical idea. We introduced a memorandum. The Secretary-General realized the importance of the document and he quoted extensively from it in his report. But the African delegations discarded the paper with scorn. In view of the accusations persistently addressed to us in regard to the conditions prevailing in the Territories, we then suggested that we should discuss ways and means of investigating those conditions. The African delegations refused, saying that they were simply not interested. Then my delegation proposed that it should be ascertained whether Portugal was really a threat to international peace and security. Again we met with a firm refusal from the African delegations. Again last week we heard the same old accusations which I mentioned earlier today.

25. And so we have this situation: charges are levelled against us and Portuguese policy is condemned because of them; we offer to discuss ways and means of investigating them; the offer is turned down because, it is alleged, there is no more interest in the problem. And now the same charges are reintroduced as a basis for a new condemnation of Portuguese policy.

26. My question is: if it is proved that the accusations are groundless, will the condemnation of Portuguese policy be waived? If the answer is in the affirmative, why are the charges not investigated? If the answer is in the negative, why make the accusations at all since there will be condemnation in any case?

27. On the other hand, we are now told that the question of self-determination is no longer of real interest. The representative of Sierra Leone stated:

"...it is evident that the problem is no longer one of mere disagreement over the interpretation of the concept of self-determination. It now emerges as a human problem, the military, economic and political implications of which are most disturbing."  
[Ibid., para. 107.]

28. My delegation is really at a loss, drowned in this sea of contradictions. But the intention which seems apparent in the above quotation would meet with the agreement of my delegation. The problem is indeed a human problem more than anything else, and that is what we have been trying to tell the United Nations for quite some time. But few listen to human problems in this Organization.

29. As for the alleged NATO help, I will only say this: the Portuguese Government does not utilize and has no intention of utilizing NATO equipment

politiques. Elle n'est pas anormale, comme le suggère M. Slim, elle est parfaitement conforme à la Charte des Nations Unies, mais je reconnais qu'elle n'est peut-être pas en harmonie avec certaines résolutions adoptées par l'Assemblée générale en violation de la Charte.

24. Ensuite, en octobre 1963, ma délégation a indiqué de façon pratique et en termes très nets quel était le développement de cette notion théorique. Nous avons présenté un mémoire. Le Secrétaire général a compris l'importance de ce document et l'a cité abondamment dans son rapport. Mais les délégations africaines en ont fait fi. Etant donné les accusations qui ne cessaient d'être lancées contre nous quant à la situation régnant dans les territoires sous notre administration, nous avons proposé d'examiner les moyens de faire une enquête sur cette situation. Les délégations africaines ont refusé, en disant que cela ne les intéressait pas. Ma délégation a suggéré ensuite que l'on cherche à vérifier si le Portugal représentait vraiment une menace pour la paix et la sécurité internationales. Là encore, nous nous sommes heurtés à un refus déterminé des délégations africaines. Une fois encore, la semaine dernière, nous avons entendu les mêmes accusations sempiternelles dont j'ai parlé tout à l'heure.

25. Voici donc comment se présente la situation: des accusations sont lancées contre nous et la politique du Portugal est, de ce fait, condamnée; nous proposons de discuter des moyens de vérifier ces accusations; notre offre est repoussée sous prétexte que le problème ne présente plus d'intérêt. Et voici que les mêmes accusations sont reprises pour condamner de nouveau la politique portugaise.

26. J'en viens donc à poser la question suivante: s'il est prouvé que les accusations sont dénuées de fondement, renoncera-t-on à condamner la politique portugaise? Si la réponse est affirmative, pourquoi les accusations ne font-elles pas l'objet d'une enquête? Si la réponse est négative, pourquoi lancer ces accusations puisque le Portugal sera condamné de toute façon?

27. D'autre part, on nous dit que la question de l'autodétermination ne présente plus d'intérêt réel. Le représentant du Sierra Leone a dit:

"... il apparaît clairement que le problème n'est plus un simple désaccord sur l'interprétation du concept de libre détermination. Il s'agit maintenant d'un problème humain, dont les incidences militaires, économiques et politiques sont des plus inquiétantes." [Ibid., par. 107.]

28. Ma délégation est complètement perdue, noyée dans cet océan de contradictions. Mais elle approuverait l'intention qui semble se dégager du passage que je viens de citer. Il s'agit bien d'un problème humain avant tout, et c'est ce que nous avons essayé de dire à l'Organisation des Nations Unies depuis un certain temps. Mais bien peu nombreux sont ceux qui, au sein de cette organisation, prêtent l'oreille aux problèmes humains.

29. Pour ce qui est de la prétendue assistance de l'OTAN, je me bornerai à dire ceci: le Gouvernement portugais ne se sert pas et n'a pas l'intention de se

in Africa. NATO has not supplied and is not supplying any armaments, any munitions, or any military equipment of any type for use outside the NATO geographical area, Nor have we requested NATO to do so. Besides, we manufacture and supply 93 per cent of our own military requirements and needs, and we are not therefore in dire necessity of having recourse to outside sources. And what is more, the accusing delegations seem to be thinking in terms vast military operations in large areas, which is certainly not the case. The situation as depicted in this Council bears no connexion with reality. But I shall deal with this point later.

30. Finally, as to foreign investments in Portuguese overseas Territories, I would simply say that I cannot conceal my surprise at the arguments which were developed here. I would only ask in what way the increase of wealth, the opening up of new jobs, and the growth and creation of new industries may jeopardize or be detrimental to the interests and progress of the people as a whole. The opinion voiced here by Mr. Slim, however, is only the opinion of some delegations. Other important delegations either voted against or abstained on the report of the Special Committee's Sub-Committee<sup>2/</sup> on which the Tunisian Minister bases his views on this topic.

31. The four delegations which strongly criticised Portuguese policy based their criticism only on the views of private people who presented themselves as petitioners. They provided the Security Council with a picture of conditions in the Provinces of Angola and Mozambique which could not be more remote from the truth. I therefore beg the indulgence of the Council to make a few quotations from independent personalities who have visited the two Territories.

32. Incidentally, I think I should inform the Council that both Angola and Mozambique are open and free Territories, and have been visited by many foreigners of different nationalities, such as newspaper men, politicians and writers, apart, of course, from the thousands of private foreigners who go there on business or as tourists. Of the first category, 57 such foreign visitors were received in 1961, 102 in 1962, 120 in 1963, 140 in 1964, and 54 up to September 1965. Mozambique was visited and freely inspected by two journalists from the Soviet Union, who were kind enough to advise us in advance that they would write unfavourable reports, no matter what they saw.

33. With the Council's permission, I shall make a few quotations. Speaking on Radio Luxembourg on 20 June 1965, the world-renowned and independent French writer, Raymond Cartier, said about Angola:

servir de matériel de l'OTAN en Afrique. L'OTAN ne nous a fourni et ne nous fournit actuellement aucun armement, aucune munition, aucun matériel militaire de quelque type que ce soit destiné à être utilisé en dehors de la région géographique de l'OTAN. Nous n'avons d'ailleurs jamais présenté de demande à l'OTAN en ce sens. Nous fabriquons notre matériel militaire et faisons face nous-mêmes à 93 p. 100 de nos besoins dans ce domaine, et nous ne nous trouvons pas devant la nécessité de recourir à des sources extérieures. Qui plus est, les délégations qui nous accusent semblent imaginer d'immenses opérations militaires, dans de vastes régions, ce qui n'est certainement pas le cas. La situation telle qu'elle a été décrite au Conseil de sécurité n'a aucun rapport avec la réalité. Je reviendrai plus tard sur ce point.

30. Enfin, pour ce qui est des investissements étrangers dans les territoires portugais d'outre-mer, je dirai simplement que je ne peux dissimuler ma surprise devant les arguments qui ont été avancés ici. Je demanderai seulement comment l'accroissement de richesse, la création d'emplois nouveaux, la croissance et l'implantation de nouvelles industries peuvent mettre en péril les intérêts et le progrès d'un peuple tout entier? L'opinion exprimée ici par M. Slim n'est que l'opinion de quelques délégations. D'autres délégations importantes ont voté contre ou se sont abstenues lors du vote sur le rapport du Sous-Comité du Comité spécial<sup>3/</sup>, rapport que le Ministre tunisien a utilisé pour étayer ses vues sur cette question.

31. Les quatre délégations qui ont fortement critiqué la politique portugaise n'ont fondé leurs critiques que sur les opinions de personnes privées qui se présentent en tant que pétitionnaires. Elles ont brossé devant le Conseil de sécurité un tableau des conditions dans les provinces de l'Angola et du Mozambique qui ne saurait être plus éloigné de la vérité. Je prierais donc le Conseil de me permettre de citer des personnalités indépendantes qui se sont rendues dans les deux territoires.

32. Incidemment, je crois devoir informer le Conseil que l'Angola comme le Mozambique sont des territoires libres et ouverts, qui ont été visités par de nombreux étrangers de nationalités différentes, journalistes, hommes politiques, écrivains, sans compter naturellement les milliers d'étrangers qui s'y rendent pour leurs affaires ou comme touristes. Cinquante-sept visiteurs étrangers de la catégorie que j'ai signalée en premier ont visité ces territoires en 1961, 102 en 1962, 120 en 1963, 140 en 1964 et 54 jusqu'en septembre 1965. Deux journalistes soviétiques, qui ont été assez aimables pour nous prévenir que leurs articles seraient défavorables quoi qu'ils puissent voir, se sont rendus au Mozambique et ont inspecté librement le territoire.

33. Avec la permission du Conseil, je ferai quelques citations. Parlant à Radio-Luxembourg le 20 juin 1965, Raymond Cartier, le journaliste français indépendant bien connu du monde entier, a dit à propos de l'Angola:

<sup>2/</sup> See Official Records of the General Assembly, Twentieth Session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6000/Rev.1), chapter V, appendix.

<sup>3/</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6000/Rev.1), chap. V, appendice.

"The country is excellently equipped; it has towns, many of them delightful, a good network of airports, several railways and many well-kept roads. The economic framework is more substantial than I had imagined... Many Europeans think that Angola has been put to fire and sword. They imagine that it is like Algeria before independence or like Viet-Nam today. My own travels have proved to me that the greater part of the country is enjoying and has never ceased to enjoy complete calm."/4/

34. Back in 30 November in 1963, another newspaper man, Pieter Lessing, after visiting Angola and Mozambique wrote in The Sphere:

"In Angola and in Mozambique, the only attempt in the whole of Africa to build a truly integrated non-racial society is in progress. In normal circumstances, one would have assumed that the rest of Africa as well as the rest of the world would have watched the experiment with keen interest. But, of course, times and circumstances are not normal."

35. Mr. Robert J. Mellish, a British Labour Member of Parliament, visited Angola and stated to the Evening Standard on 21 September 1964, "From this visit I can say with all sincerity that it is an African State of real peace and progress." And he also said: "There were certainly no signs of suppression."

36. Mr. Ron Ledger, a British Labour Member of Parliament, visited Angola and Mozambique, and the Evening Standard of 21 September 1964 reported that both in Angola and in Mozambique Mr. Ledger was impressed. He stated:

"There was no race discrimination. I was surprised and pleased with what I saw and I am glad I captured it on film—anyone who is interested can see it."

37. A distinguished British journalist, Mr. Hugh Kay, wrote on 22 February 1963:

"It is true that some skilled African workers earn more than whites. In the agricultural areas, many a small African farmer may do better than his white counterpart. An African teacher in Mozambique may earn more than a teacher in Portugal. The Cambambe Dam"—in Angola—"is the second largest in Africa and serves one of the most impressive hydro-electric projects in the world."

"A good example is the way the Portuguese have virtually wiped out leprosy, smallpox and the dreaded scourge of sleeping sickness. Their achievements in this field have been among the finest in the world, according to estimates of the World Health Organization. While the average African rate of infant mortality is over 25 per cent, in Angola it is only 12 per cent."

"L'équipement du pays est partout excellent; avec des villes souvent ravissantes, un bon réseau d'aéroports, plusieurs chemins de fer, des routes nombreuses et bien entretenues. La structure économique est plus importante que je ne l'imaginai... Pour beaucoup d'Européens, l'Angola est à feu et à sang. Ils l'imaginent comme l'Algérie avant l'indépendance ou comme le Viet-Nam aujourd'hui. J'ai eu la preuve par mes déplacements mêmes que la plus grande partie du pays connaît et n'a jamais cessé de connaître un calme profond."/4/

34. Le 30 novembre 1963, un autre journaliste, Pieter Lessing, après avoir visité l'Angola et le Mozambique, a écrit dans la revue The Sphere:

"En Angola et au Mozambique, se poursuit la seule tentative faite dans toute l'Afrique pour bâtir une société non raciale vraiment intégrée. Dans des circonstances normales, on aurait pu penser que le reste de l'Afrique, comme le reste du monde, aurait observé cette expérience avec un vif intérêt. Mais, évidemment, les conditions et l'époque ne sont pas normales."

35. M. Robert J. Mellish, membre travailliste du Parlement britannique, a visité l'Angola et il a déclaré le 21 septembre 1964 à l'Evening Standard: "Après cette visite, je peux dire en toute sincérité qu'il y a une ambiance africaine de paix et de progrès réels." Il a dit également: "Il n'y a certainement aucun signe d'oppression."

36. M. Ron Ledger, membre travailliste du Parlement britannique, a également visité l'Angola et le Mozambique, et l'Evening Standard du 21 septembre 1964 a indiqué que M. Ledger avait eu une impression favorable aussi bien de l'Angola que du Mozambique. M. Ledger a dit:

"Il n'y a pas de discrimination raciale. J'ai été surpris et heureux de ce que j'ai vu et je suis content d'avoir pu en prendre un film, que tous ceux que cela intéresse peuvent voir."

37. Un éminent journaliste britannique, M. Hugh Kay, a écrit le 22 février 1963:

"Il est vrai que certains ouvriers qualifiés africains gagnent plus que les blancs. Dans les régions agricoles, nombreux sont les petits fermiers africains qui réussissent mieux que leurs homologues blancs. Un instituteur africain au Mozambique peut gagner davantage qu'un instituteur au Portugal. Le barrage de Cambambe"—en Angola—"est le second en importance en Afrique et dessert l'un des complexes hydro-électriques les plus impressionnants du monde."

"Un bon exemple est la façon dont les Portugais ont pratiquement éliminé la lèpre, la variole et le terrible fléau qu'est la maladie du sommeil. Leurs réalisations dans ce domaine se classent parmi les plus remarquables du monde selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé. Alors que le taux de la mortalité infantile en Afrique est en moyenne de plus de 25 p. 100, il n'est en Angola que de 12 p. 100."

4/ Quoted in French by the speaker.

4/ Cité en français par l'orateur.

"...

"Witnessing now the total immersion in the multi-racial ideal of a town like Carmona, where the civilians sustained in 1961 a terrorist onslaught with only 18 soldiers to help them, an American colleague of mine declared: 'God help anyone who tried to mess this up'."

38. I now turn to the question of peace and security. That Portugal is threatening international peace and security is a slogan that the African countries make much use of. In their memorandum of 11 July 1963 [see S/5347], addressed to the Security Council, it was stated that Portuguese policy was "a continuing source of international conflict and tension which is a serious threat to international peace and security". As long ago as 14 March 1961, speaking before the Security Council, the representative of Liberia said that "the situation"—in Angola—"is a threat to world peace" [945th meeting]. And on 6 December 1963, the Tunisian representative said that "the situation has been characterized as seriously disturbing international peace and security" [1079th meeting]. Last week, all the four delegations stressed time and again that Portuguese policy is a threat to international peace and security. This very serious accusation has never been substantiated, but it is repeated, time and again, so as to create the impression that our policy is actually a danger to someone.

39. The Foreign Minister of Tunisia is particularly keen on this topic, and he always cites, as he did once again last week, the "incursions" we are alleged to make into the Republic of Senegal. Now, everyone knows that we have not made any incursions into Senegal, and when there have been frontier incidents we have offered to have them investigated by a tripartite commission appointed by the United Nations. Senegal has always refused, but Mr. Slim did not tell this to the Security Council. The fact is that we are the victims, not the aggressors, and the accusation made against us is merely a device to conceal the activities of others. During the first six months of 1965 alone the air space over Portuguese Guinea was violated 140 times; I am not, of course, going to describe each violation to the Council, but I will submit this list to the Secretariat, with the request that it should be circulated to the members of the Council.<sup>5/</sup> But we are still being presented to the world as if we were either threatening the security of others or simply conducting a war against our own people. It is just not so. In any case, infiltrators are infiltrators and terrorists are terrorists, even though some may be of the same ethnic group or nationality. If Soviet Germany were to invade the Federal Republic of Germany, that would be aggression even though there would be Germans on both sides of the border. And foreign bases and foreign sanctuaries are illegal, no matter where they are. But today, it is no longer possible to deny that there is a vast

<sup>5/</sup> Subsequently circulated as document S/6886; see Official Records of the Security Council, Twentieth Year, Supplement for October, November and December 1965.

"...

"Constatant le total dévouement à l'idéal multi-racial d'une ville comme Carmona, où la population civile a subi un terrible assaut terroriste en 1961 avec seulement 18 soldats pour la secourir, un de mes collègues américains a déclaré: "Que Dieu vienne en aide à quiconque essaiera de troubler cette situation."

38. J'en viens maintenant à la question de la paix et de la sécurité. Que le Portugal menace la paix et la sécurité internationales, c'est un slogan que les pays africains utilisent beaucoup. Dans leur mémoire du 11 juillet 1963 [voir S/5347] adressé au Conseil de sécurité, il était dit que la politique portugaise créait "une source continue de conflit international et de tension qui constitue une menace grave pour la paix et la sécurité internationales". Déjà le 14 mars 1961, parlant devant le Conseil de sécurité, le représentant du Libéria disait que "la situation" — en Angola — "était dangereuse et menaçait la paix du monde" [945ème séance]. Le 6 décembre 1963, le représentant de la Tunisie disait que la situation était considérée "comme troublant gravement la paix et la sécurité internationales" [1079ème séance]. La semaine dernière, les quatre délégations ont souligné à maintes reprises que la politique portugaise constituait une menace à la paix et à la sécurité internationales. Cette grave accusation n'a jamais été prouvée, mais elle est reprise, et reprise, de manière à donner l'impression que notre politique constitue réellement un danger.

39. C'est là un sujet que le Ministre des affaires étrangères de Tunisie a particulièrement à cœur, et il cite toujours, comme il l'a fait à nouveau la semaine dernière, les "incursions" que nous sommes censés faire en République du Sénégal. Or, chacun sait que nous n'avons fait aucune incursion au Sénégal, et, lorsqu'il y a eu des incidents de frontière, nous avons proposé qu'une enquête soit faite par une commission tripartite nommée par l'ONU. Le Sénégal a toujours refusé, mais cela M. Slim ne le dit pas au Conseil de sécurité. Le fait est que nous sommes les victimes et non les agresseurs, et que l'accusation portée contre nous n'est qu'un procédé qui sert à dissimuler les agissements des autres. Au cours du seul premier semestre de 1965, l'espace aérien de la Guinée portugaise a été violé 140 fois; je ne vais certes pas décrire en détail chacune de ces violations au Conseil, mais j'en remettrai la liste au Secrétariat en demandant qu'elle soit distribuée aux membres du Conseil.<sup>5/</sup> Néanmoins, nous continuons à être présentés au monde comme si nous menacions la sécurité des autres ou tout simplement comme si nous faisons la guerre à notre propre peuple. Or, cela est tout à fait inexact. En tout état de cause, des infiltrateurs restent des infiltrateurs, des terroristes restent des terroristes, même si certains d'entre eux appartiennent au même groupe ethnique ou ont la même nationalité. Si l'Allemagne soviétique envahissait la République fédérale d'Allemagne, cela constituerait une agression, quand

<sup>5/</sup> Distribué ultérieurement sous la cote S/6886; voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1965.

network of foreign interests, ranging from Governments, political parties, business enterprises and philanthropic foundations which are endeavouring to disturb the peace in Angola and in Mozambique. This is not a gratuitous statement made by us, nor do we have to make use of our own private sources of information. The matter is important, and I shall deal with it by citing some information from unbiased sources.

40. As early as 19 June 1961, Dakar-Matin reported: "Ghana has become an arsenal for Angola liberation fighters." The newspaper referred to the resolution of the Monrovia group promising "material and moral support" to those fighting Portugal in Angola and to the unloading of big quantities of Russian arms at the Ghanaian port of Takoradi under the very eyes of the Ghanaian police, Dakar-Matin added: "A certain quantity of these arms is introduced secretly into the far interior of the territory on the coast of Angola."

41. In the first week of August 1961, various news organs of the world reported that two British pilots had discovered a vast clandestine traffic of arms to Angola. The arms were carried by air in boxes labelled "ground nuts". The Daily Express of London stated that the contraband was organized from Ghana. The Journal du Dimanche of Brussels reported on 6 August 1961, that the clandestine arms traffic had started in the spring of that year, which coincides with the first acts of terrorism near the northern border of Angola. Again, according to The New York Times of 17 December 1961, the training of foreigners to fight in Angola was already well under way in Tunisia, and arms from that country, as well as from various other African countries, were entering northern Angola. On 13 March 1962, the Oslo newspaper Morgenbladet carried a dispatch from the Associated Press from Leopoldville, corroborating this information and stating that "volunteers" from various countries had arrived in order to fight in Angola. According to the Observer of 8 April 1962, foreign fighters trained in Tunisia were expected to arrive in the Congo shortly. Other reports on the subject were carried by various news organs such as the Glasgow Herald, the New York Herald Tribune, the Christian Science Monitor and the Washington Post, of mid-April 1962. Furthermore, The New York Times of 4 June 1962, reported that the foreigners trained in Tunisia had disclosed "that they had taken part in action against French troops along the Algerian border". Their leader also asserted that his forces "had recently received shipments of arms and that a large shipment from Tunisia was expected soon". He added that "this shipment would include light and heavy machine-guns, grenades and land mines".

bien même il s'agirait d'Allemands d'un côté et de l'autre de la frontière. En outre, des bases étrangères ou des lieux d'asile en territoire étranger sont illégaux, où qu'ils se trouvent. Mais il n'est plus possible de nier aujourd'hui qu'il existe un vaste réseau d'intérêts étrangers, qu'il s'agisse de ceux de gouvernements, de partis politiques, d'entreprises commerciales ou de fondations philanthropiques, qui s'efforcent de troubler la paix en Angola et au Mozambique. Ce n'est pas là une déclaration gratuite de notre part, et nous n'avons pas non plus, pour l'affirmer, à puiser à nos propres sources de renseignements privées. La question est importante, et j'en parlerai en citant certaines informations provenant de sources impartiales.

40. Déjà le 19 juin 1961, Dakar-Matin rapportait ce qui suit: "Le Ghana est devenu un arsenal pour les combattants de la libération de l'Angola." Ce même journal mentionnait la résolution du groupe de Monrovia, qui promettait un "appui matériel et moral" à tous ceux qui luttent contre le Portugal en Angola, ainsi que le déchargement de grandes quantités d'armes russes dans le port ghanéen de Takoradi, sous les yeux mêmes de la police ghanéenne. Et Dakar-Matin ajoutait: "Une certaine quantité de ces armes parvient secrètement loin à l'intérieur du territoire depuis la côte de l'Angola."

41. Pendant la première semaine du mois d'août 1961, divers organes de la presse mondiale ont signalé que deux pilotes britanniques avaient découvert un vaste trafic d'armes clandestin en Angola. Les armes étaient transportées par avion dans des caisses dont les étiquettes portaient la mention "arachides". Le Daily Express de Londres a signalé que la contrebande était organisée à partir du Ghana. Le Journal du Dimanche de Bruxelles a précisé, de son côté, le 6 août 1961, que le trafic clandestin des armes avait commencé au printemps de l'année, époque qui coïncide avec les premiers actes de terrorisme perpétrés à la frontière septentrionale de l'Angola. De même, selon le New York Times du 17 décembre 1961, l'entraînement d'éléments étrangers pour lutter en Angola était déjà bien organisé en Tunisie, et des armes en provenance de ce pays et de divers autres pays africains pénétraient dans le nord de l'Angola. Le 13 mars 1962, le quotidien d'Oslo Morgenbladet publiait une dépêche de l'Associated Press datée de Léopoldville qui confirmait ces renseignements et annonçait que "des volontaires" de divers pays étaient arrivés en Angola afin d'y combattre. D'après l'Observer du 8 avril 1962, des combattants étrangers entraînés en Tunisie devaient arriver au Congo sous peu. D'autres nouvelles sur cette question ont été publiées par divers organes de la presse mondiale, tels que le Glasgow Herald, le New York Herald Tribune, le Christian Science Monitor et le Washington Post, au milieu du mois d'avril 1962. En outre, le New York Times du 4 juin 1962 signalait que des étrangers entraînés en Tunisie avaient révélé "qu'ils avaient pris part à des opérations contre des troupes françaises, le long de la frontière algérienne"; leur chef avait dit aussi que ses troupes "avaient récemment reçu des armes et qu'une importante expédition était attendue prochainement de Tunisie". Il ajoutait que "cet envoi comporterait des mitrailleuses légères et lourdes, des grenades et des mines".

42. In passing, I would say that the above foreigners are of course not called "mercenaries" but "volunteers" or "freedom fighters". Further evidence can be found in the Baltimore Sun of 3 June 1962, which also reported the above disclosures. We find the same in Al Ahrām of Cairo, dated 9 January 1962, and in Newsweek of 10 December 1962. All this supplying of armaments and recruitment of foreigners went on as reported in the New York Herald Tribune, in Maroc Information, in La Nation africaine and in La Dépêche d'Algérie, all of 18 January 1963, and again in La Nation africaine, Le Figaro of 22 May 1963, and L'Orient of 6 June 1963. On 7 July 1963, The New York Times wrote: "Tunisia began providing small arms in May 1961, shortly after hostilities began in Angola and continues to give intermittent financial and arms support." More recently, in September 1964, we find an article by a British Member of Parliament, Mr. John Biggs-Davidson, in which he wrote:

"I was shown an armoury of captured arms, most of which were Czech or Russian. Western journalists have reported from Conakry the landing from Russian ships of arms and ammunition for the fighters of Portuguese Guinea."

43. On 10 August 1965, the London Daily Telegraph carried a dispatch by the distinguished and highly respected journalist Ian Colvin, in which he wrote after a prolonged visit to East Africa:

"North of the frontier between Tanzania and Mozambique, pan-African camps exist with United Nations support for 'refugees' of the warlike Maconde tribe, whose terrorists filter into Mozambique. The Maconde provided the killer gangs for the Zanzibar revolution. From these camps trained men return in pairs to their villages. In small boats first donated by Soviet Russia to 'improve the fisheries' of Lake Nyassa, arms are smuggled into Mozambique for their use."

44. In the magazine Africa Today of September 1965, published by the American Committee on Africa, we find the following: "Tanzania's support for Mozambique and Zimbabwe nationalist groups is impressive and not to be found elsewhere except in Zambia." The Government paper, The Nationalist, of Dar-es-Salaam, carried an article on 8 October 1965, whose title was: "Unite Against Portugal".

45. This leads me to draw to the serious attention of the Council the numerous training and military bases in operation in the United Republic of Tanzania. There are bases in that country for attacks against neighbouring territories, including Mozambique. There is the base in Bagamoyo, located at seventy kilometres from Dar-es-Salaam; there

42. Je me permettrai de signaler, en passant, que les étrangers susmentionnés ne sont pas désignés sous le nom de "mercenaires", mais de "volontaires" ou de "combattants de la liberté". On peut trouver d'autres témoignages dans le Baltimore Sun du 3 janvier 1962, qui mentionne aussi les faits précédemment rapportés. Nous retrouvons les mêmes informations dans Al Ahrām du Caire, en date du 9 janvier 1962, et dans Newsweek du 10 décembre 1962. Tous ces envois d'armes et ce recrutement d'étrangers ont continué, ainsi que le signalent le New York Herald Tribune, Maroc Information, la Nation africaine, la Dépêche d'Algérie dans leur numéro du 18 janvier 1963, et encore la Nation africaine et le Figaro du 22 mai 1963, ainsi que L'Orient du 6 juin 1963. Le 7 juillet 1963, le New York Times écrivait: "La Tunisie a commencé à fournir des armes légères en mai 1961 peu après l'ouverture des hostilités en Angola et elle continue à apporter un appui intermittent en argent et en armes." Plus récemment, en septembre 1964, nous trouvons un article de M. John Biggs-Davidson, membre du Parlement britannique, où nous lisons ce qui suit:

"J'ai visité un arsenal d'armes capturées, dont la plupart étaient de fabrication tchèque ou russe. Des journalistes occidentaux ont signalé, de Conakry, que des armes et des munitions destinées aux combattants de la Guinée portugaise étaient déchargées de navires soviétiques."

43. Le 10 août 1965, le Daily Telegraph de Londres publiait une dépêche d'un journaliste éminent qui jouit du respect de tous, Ian Colvin, lequel écrivait après avoir fait une visite prolongée en Afrique orientale:

"Au nord de la frontière entre la République-Unie de Tanzanie et le Mozambique, il existe des camps panafricains, constitués avec le soutien financier de l'ONU pour les "réfugiés" de la tribu guerrière des Maconde, dont les éléments terroristes s'infiltrent en Mozambique. Les Maconde ont fourni les bandes de tueurs qui ont participé à la révolution de Zanzibar. De ces camps, les hommes entraînés retournent par deux dans leurs villages. Des armes destinées à ces combattants sont introduites en fraude en Mozambique dans de petites embarcations données par la Russie soviétique pour "améliorer les pêcheries" du lac Nyassa."

44. Nous trouvons dans la revue Africa Today de septembre 1965, publiée par l'American Committee on Africa, le renseignement suivant: "L'appui fourni par la République-Unie de Tanzanie au Mozambique et aux groupes nationalistes du Zimbabwe est impressionnant et n'existe pas ailleurs, sauf en Zambie." Le journal gouvernemental The Nationalist, de Dar-es-Salaam, publiait dans son numéro du 8 octobre 1965, un article intitulé: "Unissons-nous contre le Portugal".

45. Cela m'amène à appeler l'attention des membres du Conseil sur les nombreuses bases d'entraînement et bases militaires qui existent sur le territoire de la République-Unie de Tanzanie. Il y a dans ce pays des bases qui peuvent être utilisées pour attaquer les pays voisins, dont le Mozambique. Il y a une base à Bagamoyo, à 70 km de Dar-es-Salaam; il y en a une

is one at Mgawina, seventy kilometres from the border of Mozambique; there are two more at Moshi and Kizivu, both near Dar-es-Salaam; another one at Tanga, for the training of a "Liberation Army"; another one at Kongwa, to prepare acts of sabotage and war against Malawi; and it seems that recently two new bases have been established at Mitomoni and Nyamaboka. According to various newspapers reports, armaments have been shipped to these numerous bases and carried in Yugoslav, Norwegian, Dutch, Egyptian, Japanese and other ships.

46. I believe I am entitled to ask this question: who is threatening international peace and security? International peace and security indeed; I stress the word "international", because it is the key word which places this matter within the normal competence of the Security Council. Portugal does not train infiltrators nor does it send terrorists across borders; Portugal is not allowing the use of military bases against foreign territories; Portugal does not receive large shipments of armaments from the four corners of the world. And some delegations still dare to come before this Council and accuse Portugal. They say that Portugal is being helped by NATO; that Portugal is being aided by foreign financial and economic circles; the Portugal participated in an international conspiracy to suppress nationalist movements and freedom; that Portugal is being supplied with huge quantities of the most modern and expensive armaments; and that Portugal has been for more than six years, and still is, a threat to international peace and security.

47. Now, I think it is high time for the Council to investigate all these accusations; it is high time for the Council to look seriously and deeply into this international threat to peace and security. And, in view of the facts and the evidence I have brought before you, I think it is also high time for this Council to accuse the real aggressors, to investigate the foreign training bases and military sanctuaries in the various countries where they have been operating. My delegation requests the Council to do so.

48. The accusing delegations, and more especially the delegation of Tunisia, suggested that the Portuguese Government is not and has not been willing to cooperate with the United Nations. This is not accurate, and we have to set the record straight.

49. From 16 to 22 July 1961, we received in Lisbon the President of the Sub-Committee on the situation in Angola and his staff, and provided them with all the available information. On 23 March 1962 we wrote a letter to the Chairman of the Committee of Seven,<sup>6/</sup> saying that we could consider their visit to the Portuguese overseas Territories after the Committee had visited Goa. On 18 December 1962 the United States delegation, in the General Assembly,

autre à Mgawina, à 70 km de la frontière du Mozambique, il y en a deux autres à Moshi et à Kizivu, toutes deux près de Dar es-Salam; une autre encore à Tanga, pour entraîner une "armée de libération"; une autre à Kongwa, où l'on prépare des actes de sabotage et des expéditions contre le Malawi; et il semble que deux bases nouvelles aient été récemment établies à Mitomoni et à Nyamaboka. Selon divers communiqués de presse, des armes ont été expédiées à ces nombreuses bases et transportées par des navires yougoslaves, norvégiens, hollandais, égyptiens, japonais et autres.

46. Je crois être vraiment en droit de poser la question suivante: qui donc menace la paix et la sécurité internationales? Car, c'est bien de paix et de sécurité internationales dont il s'agit; je souligne l'adjectif "internationales", car c'est le mot clef grâce auquel cette question relève de la compétence normale du Conseil de sécurité. Ce n'est pas le Portugal qui entraîne des éléments d'infiltration ou envoie des terroristes au-delà de ses frontières; ce n'est pas le Portugal qui autorise l'établissement de bases militaires contre des territoires étrangers; ce n'est pas le Portugal qui reçoit d'importantes expéditions d'armes des quatre coins du monde. Pourtant, certaines délégations osent encore venir devant le Conseil de sécurité pour accuser le Portugal; elles viennent affirmer que le Portugal est aidé par l'OTAN, qu'il a l'appui financier et économique de milieux étrangers, qu'il participe à un complot international contre les mouvements nationalistes et la lutte pour la liberté, qu'il reçoit d'énormes quantités d'armements les plus modernes et les plus coûteux, et que, depuis plus de six ans et aujourd'hui encore, il menace la paix et la sécurité internationales.

47. Je crois qu'il est grand temps que le Conseil enquête sur toutes ces accusations; il est grand temps que le Conseil examine sérieusement et en profondeur cette menace internationale à la paix et à la sécurité. Et en raison des faits et des preuves que j'ai apportés au Conseil, il est grand temps aussi, je pense, que le Conseil accuse les véritables agresseurs, fasse une enquête sur les centres d'entraînement et les lieux d'asile militaires étrangers établis dans différents pays. Ma délégation demande au Conseil de le faire.

48. Les délégations qui nous accusent, et plus particulièrement la délégation tunisienne, ont laissé entendre que le Gouvernement portugais n'est pas et n'a jamais été désireux de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies. Cette allégation est fautive, et il nous faut ici rectifier les choses.

49. Du 16 au 29 juillet 1961, nous avons reçu à Lisbonne le Président du Sous-Comité chargé d'examiner la situation en Angola et ses collaborateurs, et nous leur avons fourni tous les renseignements dont nous disposions. Le 23 mars 1962, nous avons écrit au Président du Comité des Sept une lettre<sup>6/</sup> indiquant que nous pourrions envisager que le Comité se rende dans les territoires portugais d'outre-mer après être allé à Goa. Le 18 décembre 1962, la

<sup>6/</sup> See Official Records of the General Assembly, Seventeenth Session, Annexes, addendum to agenda item 54 (A/5160 and Add.1 and 2), para. 11.

<sup>6/</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-septième session, Annexes, additif au point 54 de l'ordre du jour (A/5160 et Add.1), par. 11.



made a very serious and constructive proposal <sup>7/</sup> to send two "rapporteurs", appointed by the General Assembly, to Angola and Mozambique to investigate conditions in those two provinces. We sincerely and wholeheartedly accepted the proposal. The African delegations turned it down with contempt. On 31 March 1963 my Government sent a long letter to the Special Committee, <sup>8/</sup> with serious and positive suggestions for a meeting with the interested African countries, for close co-operation in all fields and for the negotiation of assurances of good-neighbourliness and of non-aggression pacts. No answer was given. On 13 April 1963 we proposed the setting-up of a mixed commission to investigate the charges by Senegal on border incidents [1030th meeting]. The proposal was rejected with scorn. On 3 June 1963 we proposed that personal representatives of African Heads of State or Government be sent to Angola and Mozambique to see whatever they might wish to see. No answer was forthcoming. On 24 July 1963, before this Council, my delegation invited the Ministers of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar to visit Angola and Mozambique [1042nd meeting]. The invitation was refused. On 9 September 1963 the personal representative of the Secretary-General was invited to Lisbon and provided with full and very detailed information on the provinces of Angola and Mozambique. On 21 November 1963 my Government asked the Secretary-General to send a military representative to investigate the bombing of Portuguese territory from a neighbouring country, and Colonel Skern did confirm the Portuguese charges. On 9 December 1963 my delegation invited [1081st meeting] the Secretary-General to visit Angola and Mozambique and investigate the accusations that we were threatening international peace and security. This invitation, which of course still stands, was repeated on various occasions, but the Secretary-General has not yet found it possible to accept our proposal. On 13 May 1965 we proposed, and in fact requested, the appointment by the Security Council of a tripartite commission to investigate new charges by Senegal concerning alleged border incidents [1206th meeting]. Again we were turned down.

50. So, as you see, the list is very long. But all our suggestions are useless, because the African countries, when they speak of co-operation, mean only the co-operation required to implement their proposals, to carry out their ideals, and they therefore reject anything which, in their view, does not ensure the triumph of their aims. But since the same accusations are still being repeated, my delegation would be prepared to consider new ways and means to have them investigated. If the Council

<sup>7/</sup> *Ibid.*, agenda item 29, document A/L.420.

<sup>8/</sup> Document A/AC.109/136 (mimeographed).

délégation des Etats-Unis a fait la proposition <sup>7/</sup> extrêmement sérieuse et constructive d'envoyer en Angola et au Mozambique deux "rapporteurs" nommés par l'Assemblée générale afin d'enquêter sur les conditions régnant dans ces deux provinces. Nous avons accepté sincèrement et de tout cœur cette proposition. Ce sont les délégations africaines qui l'ont écartée avec mépris. Le 31 mars 1963, mon gouvernement a adressé une longue lettre au Comité spécial <sup>8/</sup>; cette lettre contenait une suggestion sérieuse et positive en vue d'une réunion avec les pays africains intéressés pour établir une coopération étroite dans tous les domaines et pour négocier des assurances de bon voisinage et des pactes de non-agression. Nous n'avons reçu aucune réponse. Le 13 avril 1963, nous avons proposé la création d'une commission mixte chargée d'enquêter sur les accusations portées par le Sénégal à propos d'incidents de frontière [1030ème séance]. Notre proposition a été repoussée avec dédain. Le 3 juin 1963, nous avons proposé que des représentants personnels de chefs d'Etat ou de chefs de gouvernement africains soient envoyés en Angola et au Mozambique pour voir tout ce qu'ils souhaiteraient voir. Aucune réponse ne nous a été donnée. Le 24 juillet 1963, au Conseil de sécurité, ma délégation a invité les Ministres du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar à se rendre en Angola et au Mozambique [1042ème séance]. Cette invitation a été déclinée. Le 9 septembre 1963, le représentant personnel du Secrétaire général a été invité à Lisbonne où nous lui avons fourni des renseignements complets et très détaillés sur les provinces de l'Angola et du Mozambique. Le 21 novembre 1963, mon gouvernement a prié le Secrétaire général d'envoyer un représentant militaire pour enquêter sur le bombardement du territoire portugais à partir d'un pays voisin, et le colonel Skern a confirmé les accusations du Portugal. Le 9 décembre 1963, ma délégation a invité [1081ème séance] le Secrétaire général à se rendre en Angola et au Mozambique et à enquêter au sujet des accusations selon lesquelles nous menacerions la paix et la sécurité internationales. Cette invitation que, bien entendu, nous maintenons, a été renouvelée à plusieurs reprises, mais le Secrétaire général n'a pas encore jugé possible de l'accepter. Le 13 mai 1965, nous avons proposé et même demandé la nomination, par le Conseil de sécurité, d'une commission tripartite chargée d'enquêter au sujet de nouvelles accusations du Sénégal concernant de prétendus incidents de frontière [1206ème séance]. Notre proposition, une fois de plus, a été repoussée.

50. Comme vous pouvez le voir, cette liste est fort longue. Mais toutes nos suggestions sont vaines, parce que les pays africains, lorsqu'ils parlent de coopération, entendent seulement la coopération nécessaire pour mettre en œuvre leurs propositions, pour réaliser leurs idéaux, et repoussent en conséquence toute suggestion qui, à leurs yeux, ne garantit pas le triomphe de leurs desseins. Mais, puisque les mêmes accusations sont reprises, ma délégation serait disposée à considérer des voies et des mé-

<sup>7/</sup> *Ibid.*, point 29 de l'ordre du jour, document A/L.420.

<sup>8/</sup> Document A/AC.109/36 (mimeographié).

were to find it useful and timely to appoint a sub-committee, including one representative of Portugal and one for the African countries, to assess whether there is a threat to international peace and security either on our part, as is alleged, or on the part of others, and to investigate the bases and the camps in foreign territories and the infiltrations across borders, we would be prepared to extend our full co-operation to that end, after the mandate of such a sub-committee is agreed upon.

51. It has been alleged here that Portuguese policy is unacceptable and anachronistic; that it is a policy of oppression, of shameful exploitation and of repression; that it is a denial of human rights and of individual freedom. It has been alleged that Portugal does not have the means to carry out such a policy because metropolitan Portugal is a poor country—even though one does not know how to reconcile this assertion with the accusation of shameless exploitation. Since Portugal has not the economic and military means, as it were, to carry out its policy, for some, at least, the explanation of the success of such policy is not clear, and they then want to find out the secret of such success. The African delegations then provide their own explanations; they say that Portuguese policy is possible and viable—in spite of all the plots, all the aggressions, all the criticism—only because Portugal is helped by NATO, by foreign investments, or by international financial circles. We deny all this; and the African countries would be wise if, instead of trying to find devious explanations and excuses, they had the courage to face and accept the real explanation, the real secret of Portuguese policy: this is the sense of oneness, the sense of racial democracy, the sense of a pluricultural and multiracial society, the spirit of human dignity, the spirit of religious tolerance and social equality, and the purpose of furthering with determination the welfare of all in a society where all are equal before the law and where all are granted the same opportunities for advancement in the economic, educational and political fields; and none of this seems to be against the Charter.

52. This is the only secret of Portuguese policy and I wonder whether, in this year of 1965 devoted to international co-operation, a special effort could and should not be made by this Organization to recognize those human and political realities.

53. Mr. USHER (Ivory Coast) (translated from French): We have heard the statements of the four Ministers for Foreign Affairs who have appeared before this Council on behalf of the Organization of African Unity to set forth the dangers to which Portuguese colonialism is exposing peace and security in Africa.

54. It will be recalled that this problem was brought before the Council by a letter from thirty-two African States dated 11 July 1963 [S/5347]. In that document it was stated that Portuguese colonialism is a threat

thodes nouvelles pour faire une enquête à leur sujet. Si le Conseil estimait utile et opportun de nommer un sous-comité comprenant un représentant du Portugal et un représentant des pays africains pour déterminer si nous menaçons la paix et la sécurité internationales, comme on le prétend, ou si d'autres les menacent, et pour enquêter sur les bases et les camps établis en territoire étranger ainsi que sur les infiltrations qui se produisent à travers les frontières, nous serions disposés à prêter tout notre concours à cette fin, une fois que le mandat du sous-comité aurait été établi d'un commun accord.

51. On a prétendu ici que la politique portugaise était inacceptable et anachronique: que c'était une politique d'oppression, d'exploitation honteuse et de répression; qu'elle constituait un déni des droits de l'homme et de la liberté individuelle. On a prétendu aussi que le Portugal n'avait pas les moyens d'appliquer une telle politique parce que le Portugal métropolitain est un pays pauvre, encore que l'on voie mal comment il est possible de concilier cette affirmation avec l'accusation d'exploitation honteuse. Dès lors que le Portugal n'a pas les moyens économiques et militaires, semble-t-il, d'appliquer sa politique, il n'est pas facile, pour certains tout au moins, de comprendre le succès de cette politique, et ils tiennent à percer le secret de cette réussite. C'est alors que les délégations africaines fournissent des explications de leur cru: elles affirment que la politique portugaise n'est possible et viable, en dépit de tous les complots, de toutes les agressions et de toutes les critiques, que parce que le Portugal est aidé par l'OTAN, par des capitaux étrangers, par les milieux financiers internationaux. Nous réfutons toutes ces allégations, et les pays africains feraient mieux, au lieu de rechercher des explications et prétextes tortueux, d'avoir le courage de regarder en face et d'admettre l'explication véritable, le vrai secret de la politique portugaise, à savoir le sens de l'unité, le sens de la démocratie raciale, le sens d'une société pluriculturelle et multiraciale, l'esprit de dignité humaine, l'esprit de tolérance religieuse et d'égalité sociale, le souci de promouvoir résolument le bien-être de tous dans une société où tous sont égaux devant la loi, où tous ont la même possibilité de progresser sur les plans économique, culturel et politique; et rien de tout cela ne paraît contraire à la Charte.

52. Tel est le seul secret de la politique portugaise, et je me demande si, en cette année 1965 consacrée à la coopération internationale, l'Organisation ne pourrait pas et ne devrait pas faire un effort tout particulier pour admettre ces réalités humaines et politiques.

53. M. USHER (Côte d'Ivoire): Nous avons entendu les déclarations des quatre ministres des affaires étrangères chargés par l'Organisation de l'unité africaine de venir devant cet auguste conseil exposer les dangers que le colonialisme portugais fait courir à la paix et à la sécurité en Afrique.

54. Vous vous souviendrez que le Conseil a été saisi de ce problème par une lettre de 32 Etats africains, en date du 11 juillet 1963 [S/5347]. Dans ce document, il est dit que le colonialisme portugais

to peace in Africa, and that even today Portuguese colonialism is enforcing its rule over its African Territories by the use of force.

55. In resolutions adopted at the time—resolution 180 (1963) on 31 July 1963 and resolution 183 (1963)—the Security Council recognized that there was indeed a threat and prescribed certain measures to prevent any deterioration of the situation.

56. Portugal has not carried out those resolutions, and it is not only flouting the Security Council by its failure to carry them out but also continuing even now to impose its colonial doctrines and ideas on Africa by the use of force.

57. Those, then, are the reasons why the African States have again come before the Council.

58. The Minister for Foreign Affairs of Portugal has quoted to us statements by eminent persons who have visited Portugal. One of them has said that peace prevails in the Portuguese Territories. Such an affirmation could not possibly have been made in good faith, for it seems to me that an objective witness must surely hear the crackle of firing. That firing and the troops which are every day disembarking from Portugal in greater numbers should suffice to indicate that peace does not reign in the Portuguese Territories.

59. Then we were given a quotation from Raymond Cartier. I am sure that every one of us here knows the Cartier doctrine. "Everything for the metropolitan country, nothing for the Territories"—that is what has been called the doctrine of Cartierism. Cartier has said: "A school in the metropolitan country is more useful than one in the Territories." Consequently, if he finds even a small primary school in the Portuguese Territories, for him that is still more than enough. I feel that if the Portuguese Minister for Foreign Affairs had read the doctrine of Cartierism he might have spared us a quotation from that source.

60. I think we should raise the level of the debate. The Minister for Foreign Affairs of Portugal recognizes that there is activity in Africa in the vicinity of the Portuguese colonies and within them. He has mentioned training camps and cases of infiltration; but what all that proves to the Council is that there is movement in Africa. Why is there this movement, and what can be done to prevent it, since it constitutes a sure threat to international peace and security? That is the question which is before the Council.

61. In ancient times Cato ended every speech he made with the words *delenda est Carthago*. Every African country, every African, every day, at every conference in which he participates, thinks and proclaims that in the interest of international peace and security "Outworn Portuguese colonialism must be destroyed".

62. Nevertheless, I am one of those who are seeking, zealously and objectively, to discover the causes of and the justifications for Portugal's obduracy. My

menace la paix en Afrique, que le colonialisme portugais assure de notre temps encore son hégémonie sur les territoires africains par l'usage de la force.

55. Le Conseil de sécurité, dans différentes résolutions qui ont été prises alors — résolution 180 (1963) du 31 juillet 1963, résolution 183 (1963) du 11 décembre 1963 —, a reconnu qu'effectivement il y avait menace et a prescrit certaines solutions pour éviter que la situation n'empire.

56. Le Portugal n'a pas appliqué ces résolutions, et non seulement, en ne les appliquant pas, il bafoue le Conseil de sécurité, mais il continue, maintenant encore, par l'usage de la force, à imposer ses doctrines et conceptions coloniales en Afrique.

57. Voilà donc les raisons pour lesquelles les Etats africains, de nouveau, se sont présentés devant ce conseil.

58. Le Ministre des affaires étrangères du Portugal nous a cité d'éminentes personnalités qui ont visité le Portugal. L'une d'elles a dit que la paix régnait dans les territoires portugais. On ne peut pas ne pas être de mauvaise foi lorsqu'on avance de telles allégations. En effet, il me semble que le témoin objectif entend tout de même crêpiter des coups de feu; rien que ces coups de feu et les forces militaires chaque jour plus nombreuses qui débarquent du Portugal peuvent donner à penser que la paix ne règne pas dans les territoires portugais.

59. Puis, on nous a cité Raymond Cartier. Je suis certain que chacun de nous ici connaît la doctrine du cartiérisme. "Tout pour la métropole, rien pour les territoires", voilà ce qu'on a appelé la doctrine du cartiérisme. Cartier a dit: "Il vaut mieux une école dans la métropole que dans les territoires." Par conséquent, même s'il trouve une petite école primaire dans les territoires portugais, pour lui, c'est encore trop. Le Ministre des affaires étrangères du Portugal, s'il avait lu la doctrine du cartiérisme, aurait pu, ce me semble, nous épargner la citation de cette personnalité.

60. Je crois que nous devrions élever le débat. Le Ministre des affaires étrangères du Portugal reconnaît qu'il y a une activité en Afrique autour des colonies portugaises et à l'intérieur de ces colonies. Il a mentionné des camps d'infiltration, des infiltrations, mais tout ceci prouve au Conseil qu'il y a du mouvement en Afrique. Pourquoi y a-t-il ce mouvement, et que peut-on faire pour l'empêcher, étant donné qu'il constitue une menace certaine à la paix et à la sécurité internationales? Voilà la question qui est posée au Conseil.

61. Jadis, Caton terminait chacun de ses discours par *delenda est Carthago*. Chaque pays africain, chaque Africain, chaque jour, dans chaque conférence à laquelle il participe, pense et proclame que, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales, "l'archaïque colonialisme portugais doit être détruit".

62. Néanmoins, nous sommes de ceux qui cherchent, avec acharnement et objectivité, les causes et les justifications de l'entêtement du Portugal. Cette

curiosity in that respect has even impelled me to read Mr. Franco Nogueira's book, The United Nations and Portugal,<sup>2/</sup> which his delegation sent me—fortunately, free of charge. The arguments developed in its pages are such that the reader hardly knows whether to laugh or cry.

63. It seems that Portugal is nostalgic for the League of Nations, which, thanks to the ideological unity of its member States, and acting in the interests of Europe, permitted the total integration and absorption of colonial territories by the mandatory Power under the C Mandate. Because of this unceasing and constantly disappointed desire to see the obsolete C Mandate doctrine of the League of Nations incorporated into the Charter of the United Nations, Portugal is buffeted about by feelings of betrayal, rage and frustration, all of which are extremely dangerous to our security.

64. Betrayal because according to Portugal the Berlin Conference, actually convened on its initiative, acted as a sovereign power and divided up the various territories in the interests of the European countries and with a view to strengthening Europe's military and economic power. Thus Portugal believes that in unilaterally proclaiming its Territories integral Provinces of Portugal in 1951 it was acting as the champion of Europe's military and economic interests.

65. Rage because with the end of the war certain statesmen began propagating ideas about the sanctity of human life, individual freedom, national independence and the right of each people to choose its form of government. But these ideas have been adulterated and stretched, they have become the basis of anti-colonialism in the United Nations. The anti-colonialist countries, moreover, are anti-colonialist solely in their own selfish interests. The anti-colonialism of the Soviet Union has no purpose but the destruction of capitalism. The United States, seeking new markets, is practising a form of anti-colonialism distorted by analogy with its own war of independence and leading to nothing but the military and economic weakening of its allies. So far as the United Kingdom is concerned, it is only because that country has been unable to overcome the guilt complex weighing on the West that it has decided, without any effort, to grant its possessions independence. France, for its part, did not want to leave the Soviet Union a monopoly of anti-colonialism, and it has therefore adopted this policy of going one better. The Latin American States, which are Western in outlook, think that the independence of the African countries will mitigate the growing competition between their economies and those of the African territories. Belgium allowed itself to be misled by its belief in the inevitability of independence and the irreversible trend of world opinion. Lastly, all the other countries which I have not mentioned have seen in anti-colonialism a means of reducing the political and economic power of Europe.

66. Frustration because the original purpose of all these juridical and doctrinal constructions was the liberation of the territories under German adminis-

curiosité nous a même poussés jusqu'à lire le livre de M. Franco Nogueira intitulé: les Nations Unies et le Portugal<sup>2/</sup>, que sa délégation m'a envoyé, heureusement à titre gracieux. Les arguments qui y sont développés sont tels qu'après l'avoir lu on se demande s'il faut en rire ou en pleurer.

63. Il apparaît que le Portugal a la nostalgie de la Société des Nations qui, favorisée par l'unité d'idéologie des Etats membres, et dans l'intérêt de l'Europe, permettait, au titre du mandat C, l'intégration et l'absorption totales du territoire colonisé par le pays mandataire. Ce désir incessant de voir la doctrine désuète du mandat C de la Société des Nations dans la Charte des Nations Unies, chaque instant déçu, ballotte le Portugal à travers des sentiments de mystification, de rage, de frustration, tous extrêmement dangereux pour notre sécurité.

64. Mystification parce que la Conférence de Berlin, convoquée en fait sur l'initiative du Portugal, aurait agi en souverain, pense-t-il, et que les territoires attribués à chacun l'ont été compte tenu des intérêts des pays européens et pour renforcer la puissance militaire et économique de l'Europe. Ainsi, ce pays au flanc de l'Espagne croit qu'en proclamant unilatéralement en 1951 ces territoires provinces intégrées au Portugal il a agi en champion de la défense des intérêts militaires et économiques de l'Europe.

65. Rage<sup>2</sup> parce que des hommes d'Etat ont, après la guerre, propagé des idées au sujet du caractère sacré de la vie humaine, de la liberté individuelle, de l'indépendance nationale, du droit de chaque peuple de choisir sa forme de gouvernement. Mais voici que ces idées ont été adulterées, amplifiées, et sont devenues la base de l'anticolonialisme aux Nations Unies. Et tous les pays anticolonialistes ne le sont que par intérêt égoïste. L'anticolonialisme de l'Union soviétique ne vise qu'à la destruction du capitalisme. Les Etats-Unis, voulant des marchés nouveaux, pratiquent un anticolonialisme faussé par l'analogie avec leur propre guerre d'indépendance, et qui n'aboutit qu'à un affaiblissement militaire et économique de leurs alliés. Pour le Royaume-Uni, c'est parce qu'il n'a pas pu surmonter le complexe de culpabilité qui s'abatit sur l'Occident que, sans faire aucun effort, il a opté pour l'indépendance de ses possessions. Quant à la France, elle ne voulait pas laisser à l'Union soviétique le monopole de l'anticolonialisme et a adhéré à cette politique de surenchère. Les Etats d'Amérique latine, de pensée occidentale, croient que l'indépendance des pays africains rendrait moins sévère la compétition croissante entre leurs économies et celles des territoires africains. La Belgique s'est laissée tromper par le fait qu'elle a cru au caractère inévitable de l'indépendance et à un courant d'opinion mondiale irréversible. Et enfin, tous les autres pays, non cités, ont trouvé dans l'anticolonialisme le moyen d'amoindrir la puissance politique et économique de l'Europe.

66. Frustration, parce que toutes ces constructions juridiques et doctrinaires étaient faites pour libérer les territoires sous administration allemande. Le

<sup>1/</sup> London, Sidgwick and Jackson, 1963.

<sup>2/</sup> Paris, Librairie Arthème Fayard, éd., 1963.

tration. The freedom granted them to choose their own rulers and institution has given impetus to ideas of self-determination. Although it was intended that this system should apply only to countries which had once been nations, it was quickly extended to peoples which had never been independent, which had no national structure of any kind and which did not even know the meaning of the word "nation".

67. Frustrated and indignant, Portugal refuses to let itself be caught in the United Nations trap, as were Belgium, France, the United Kingdom, Denmark, the Netherlands, Australia and New Zealand. Those countries, failing to realize the nature of the machinery which had been set in motion, and which has gradually undermined their position, specified the Territories to which they understood Article 73 of the United Nations Charter to apply. Portugal, accordingly replied that no Territory under its administration could find a place in that system. The United Nations was competent only to take note of that reply; any other attitude would be illegal.

68. Such are the theories developed by Portugal through the pen of its Minister for Foreign Affairs. Every one of us, around this table and elsewhere, has been put in his place. Portugal alone is in the right; all the other States in the world are wrong.

69. An old African once said to me: "If you go to a village where everyone does the dance steps backwards, even if you are an expert dancer, you too must do the steps backwards or you will cause such a bottle-neck that you will be considered a public menace and therefore irrational." I have used the word "irrational" out of courtesy for all those who are sitting around this table and also because lawyers do not like to use psychiatric jargon for fear the court will conclude that the offender is not responsible for his actions.

70. Yes, it is laughable. Portugal is following its course with the assurance of a sleep-walker; but its obduracy has already cost many lives. The Africans of so-called Portuguese Guinea are fighting with a courage which is a measure of their faith in final victory. The people of Angola, for almost five years now and with the most rudimentary equipment, have been repeatedly assaulting the bastion of Portuguese colonialism; they are giving their lives for the freedom and dignity of Africa. Those of Mozambique are holding out against 40,000 young Portuguese with whom they might have been fraternizing in school and whom the Salazar Government is sacrificing for a lost and abhorrent cause. That Government is even obliged to resort to using Portuguese legionnaires, who are handsomely remunerated for killing.

71. Unfortunately, with all due respect to Attila and his ilk, "The art of enabling people to live is even more complex than that of massacring them", as Clemenceau used to say. A budget of \$130 million, disguised as a "special budget", which is constantly increasing at such a rate that it doubles every year and which is met by foreign loans—that is Portugal's war effort, a total war in which modern weapons, napalm bombs, bomber aircraft, fighters and F-86 Sabre jets are being used.

libre choix des gouvernants et des institutions qui leur avait été accordé a donné une impulsion aux idées d'autodétermination. Alors que ce système n'était prévu que pour des pays qui étaient autrefois des nations, il fut vite étendu à des peuples qui n'avaient jamais été indépendants, qui n'avaient aucune forme de structure nationale, qui ne connaissaient même pas la signification de la nation.

67. Frustré et indigné, le Portugal se refuse à se laisser prendre au piège des Nations Unies, comme l'ont été la Belgique, la France, le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui, ne se rendant pas compte du mécanisme mis en mouvement — mécanisme qui a miné graduellement leur position —, ont indiqué les territoires qui, à leur avis, sont couverts par l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Aussi le Portugal a-t-il répondu qu'aucun territoire sous son administration ne pouvait trouver place dans ce système. L'Organisation des Nations Unies n'a compétence que pour prendre note de cette déclaration. Tout autre comportement serait illégal.

68. Telles sont les thèses développées par le Portugal sous la plume de son ministre des affaires étrangères. Chacun de nous, autour de cette table et hors d'ici, en a pris pour son grade. Le Portugal seul a raison; tous les autres Etats du monde ont tort.

69. Un vieil Africain me disait un jour: "Si vous allez dans un village où tout le monde exécute les pas de danse à reculons, même si vous êtes un champion de danse, faites vos pas à reculons, sinon vous créerez un embouteillage tel qu'on vous considérera comme un danger public, donc irraisonnable." J'ai utilisé le mot irraisonnable par courtoisie pour tous ceux qui sont autour de cette table et aussi parce que les juristes n'aiment pas employer le jargon des psychiatres de peur que le tribunal ne conclue à l'irresponsabilité du délinquant.

70. Oui, on devrait en rire. Le Portugal suit son chemin avec la "sûreté du somnambule"; mais cet entêtement a coûté déjà de nombreuses vies humaines. Les Africains de la Guinée dite portugaise se battent avec un courage qui se mesure à leur foi dans la victoire finale. Les peuples de l'Angola, depuis bientôt cinq ans et avec des moyens rudimentaires, livrent des assauts répétés contre le bastion du colonialisme portugais; ils se font tuer pour la liberté et la dignité de l'Afrique. Ceux du Mozambique tiennent tête à près de 40 000 jeunes Portugais, avec qui ils auraient pu fraterniser dans les écoles et que le gouvernement de Salazar immole pour une cause répugnante et perdue. Il est même contraint de recourir aux services des légionnaires portugais, qui sont grassement payés pour tuer.

71. Hélas! n'en déplaise à Attila et à ses congénères, "l'art de faire vivre les hommes est encore plus complexe que celui de les massacrer", comme disait Clemenceau. Un budget de 130 millions de dollars, en constante progression au point qu'il double chaque année, et qui est alimenté par des emprunts à l'étranger sous l'appellation camouflée de "budget extraordinaire", voilà l'effort de guerre du Portugal, une guerre totale dans laquelle sont utilisés des armes modernes, des bombes au napalm, des bombardiers, des chasseurs, des Sabre F-86.

72. Portugal, a country where the standard of living is lower than in certain developing countries of Africa and Asia, obviously cannot carry alone the burden of that war. It is being supplied with weapons within the framework of NATO. But whatever the restrictions imposed on it, a Portugal which thinks that colonies were created to strengthen the military and economic power of Europe, and consequently the power of NATO, finds it difficult not to use those weapons for that purpose. "He who intentionally furnishes the murderer's weapon is an accomplice and is criminally responsible. He who furnishes the murderer's weapon without knowing the purpose for which it is to be used is at least liable under civil law."

73. In his Inaugural Address President Kennedy, after stating that the rights of man come not from the State but from the hand of God, and speaking of a new generation of Americans, said that they were unwilling to witness or permit the undoing of those human rights to which they were committed at home and around the world.

74. That is why the friends of Portugal who are our friends—and the fact that they are shows that Portugal can become our friend—should heed our appeals and oblige Portugal to put an end to this futile war by depriving it of the means to wage it. Portugal too can become the friend of Africa. If only we could reach its innermost heart and persuade its mind! We wish to express to Portugal our conviction that the legal fiction behind which it has entrenched itself is but an illusion which is leading its conscience astray and lulling it to vigilance. It is in the retarding effect of that fiction, which prevents Portugal from undertaking the beneficial reforms that would lead its colonies to independence, that the danger lies.

75. The wave of nationalism which is sweeping over Africa is the result of a fundamental upheaval. It finds its expression in the no less fundamental change in the social psychology of the post-war world. It has its origins in true civilization, that which is based, not on violence, but on morality and law. Did not Clemenceau say that the right of peoples to govern themselves is the foundation of any civilization?

76. The countries of Europe, including Portugal, occupied Africa by the use of force. They have been periodically obliged—as Portugal still is today—to use their armies and their might to maintain their rule over the African peoples. If the nature of Germany's occupation of the territories it held could not confer on that country, defeated in European wars, a right of ownership, then there is likewise no legal basis for appropriation in the case of any of Germany's partners in the Berlin Conference.

77. The legitimacy of colonization has always been contested even in the colonizing countries themselves. True, there have been persons like Sepúlveda and Charles V, who tried vainly to assuage the bad consciences of the conquistadores by citing certain papal bulls as justification for their acts. But there was also Antonio de Montesinos, who, in commenting

72. Il est évident que le Portugal, un pays dont le niveau de vie est plus faible que celui de certains pays en voie de développement de l'Afrique et de l'Asie, ne peut pas supporter seul le poids de cette guerre. Des armes lui sont fournies dans le cadre de l'OTAN. Mais quelles que soient les restrictions qui lui seront imposées, il est difficile à un Portugal qui croit que les colonies sont faites pour renforcer la puissance militaire et économique de l'Europe et, partant, la puissance de l'OTAN, de ne pas les utiliser à cet effet. "Qui fournit l'arme de l'assassinat avec l'intention de le faire est complice et pénalement responsable. Qui fournit l'arme de l'assassinat en ignorant sa destination est, au moins, responsable civilement."

73. Le président Kennedy, dans son discours inaugural, après avoir dit que les droits de l'homme ne proviennent pas d'un Etat mais de la main de Dieu, et parlant aux nouvelles générations d'Américains, a dit qu'ils devaient être déçus à n'être ni les témoins, ni les complices de la destruction de ces droits de l'homme et à les défendre chez eux comme dans le monde entier.

74. C'est pourquoi les amis du Portugal qui sont nos amis — ce qui prouve que le Portugal peut devenir notre ami — doivent entendre nos appels et l'obliger à arrêter cette guerre inutile faite des moyens pour la faire. Le Portugal peut être lui aussi l'ami de l'Afrique. Pouvions-nous toucher les fibres sensibles de son cœur et convaincre sa raison! Nous voulons lui dire, avec une sincère conviction, que la fiction juridique dans laquelle il s'enferme n'est qu'une illusion propre à abuser sa conscience et à endormir sa vigilance. C'est dans son caractère dilatoire, qui l'empêche d'amorcer des réformes salutaires devant conduire ses colonies à l'indépendance, que réside le danger.

75. La vague de nationalisme qui souffle en Afrique est née d'une véritable lame de fond. Elle trouve son expression dans le changement non moins vrai de la psychologie sociale du monde d'après guerre. Ses racines se retrouvent dans la véritable civilisation, celle qui est faite non pas de violence, mais de morale et de droit. Clemenceau n'a-t-il pas dit que le droit des peuples à se gouverner est le fondement de toute civilisation?

76. Les pays d'Europe, avec le Portugal, ont occupé l'Afrique par l'usage de la force. Ils ont été périodiquement contraints — comme l'est aujourd'hui encore le Portugal — d'utiliser leurs armées et leur force pour maintenir leur hégémonie sur les peuples africains. Si le caractère de l'occupation de ses territoires n'a pas pu conférer à l'Allemagne vaincue dans des guerres européennes un droit de propriété, il n'a pas pu non plus conférer à l'un quelconque de ses partenaires de la Conférence de Berlin une base légale d'appropriation.

77. La légitimité de la colonisation a toujours été contestée dans les pays colonisateurs eux-mêmes. Certes, il y a eu des Sepúlveda, des Charles Quint, qui ont essayé vainement d'apaiser la mauvaise conscience des conquistadores en conférant à leurs actions des justifications fondées sur des bulles pontificales; mais il y a eu aussi Antonio de Monte-

on the text "I am a voice crying in the wilderness", said that the conquistadores were in a state of mortal sin and that they would be refused confession and absolution as though they were so many highwaymen. There was also Las Casas, and in our own time there is Paul VI, who has said that colonialism is a source of war.

78. Thus in the colonizing countries there came a true realization of the illegality of colonization whose object was, not to make the colonized peoples manage their affairs better and govern themselves in a modern and scientific world, but shamefully to seize the country and property of the colonized peoples. The World War simply hastened that awakening of conscience. Anatole France said that the fundamental principle of any colonial war was that the European should be superior to the people he was fighting; otherwise, as was self-evident, the war was no longer colonial. In reality, that is not so self-evident after all. Hitler found Aryans to be a superior breed of whites and he too wanted to wage a war of racial superiority, a war to dominate and enslave the other white peoples of Europe.

79. It is obvious, then, that open-minded Heads of State have understood and have consequently altered their colonial policy, setting self-determination, leading to self-government and independence, as its end. So, of old, as did Las Casas, who from being a colonialist was converted into an anti-colonialist because, he said, "having realized the injustice of the enslavement which the Portuguese had compelled us to undertake, I now believe it to be unjust to enslave Blacks as it is to enslave Indians, and for the same reasons".

80. Mr. Robert Buron, then a French minister, wrote in his Political Notebooks on the Algerian War:

"The men of Africa and Asia have also paid a heavy price, they have paid with their blood, their countries have served as battlefields in a war which outran them, and the least one can say is that this alters their relations with their former metropolitan countries."

81. The causes of nationalism in the world and of the anti-colonialism of the former colonizers are not what Portugal thinks. It would be a grave and criminal error not to believe in the irreversibility of anti-colonialist opinion throughout the world.

82. Portugal is a conqueror captive of its own conquest. We Africans seek neither retribution nor revenge. We want to help Portugal to liberate itself. Help us, gentlemen, to achieve that aim, so that Portugal will never again train its guns on freedom; never again sacrifice its own sons, their backs to the sea, to combat what that old man of Cabinda called "new ideas"; never again kill, massacre men, women and children, peaceful Africans who want to live as brothers with the Portuguese people, on the condition that they are free men, equals and masters of their destiny.

sinos, qui, commentant le texte: "Je suis une voix qui crie dans le désert", a dit que les conquistadores étaient en état de péché mortel et que leur seraient refusées la confession et l'absolution comme à autant de voleurs de grand chemin. Il y a eu aussi Las Casas et, plus près de nous, Paul VI, qui a indiqué que le colonialisme est une source de guerre.

78. Ainsi, dans les pays colonisateurs, se manifestait une véritable prise de conscience sur l'illégitimité d'une colonisation qui n'a pas pour but d'amener les peuples colonisés à mieux s'administrer et à se gouverner dans un monde moderne et scientifique, mais qui viserait plutôt à un honteux accaparement du pays et des biens des colonisés. La guerre mondiale n'a fait que précipiter cette crise de conscience. Anatole France a pu dire que le principe fondamental de toute guerre coloniale est que l'Européen soit supérieur au peuple qu'il combat; sans quoi la guerre n'est plus coloniale, cela saute aux yeux. A la vérité, cela ne saute pas tellement aux yeux. Hitler a découvert que les Aryens sont des Blancs supérieurs, et il a lui aussi voulu faire une guerre de supériorité raciale, de domination et d'asservissement des autres Blancs de l'Europe.

79. Il est alors évident que certains chefs d'Etat ont compris — comme jadis Las Casas, colonialiste qui s'est converti à l'anticolonialisme parce que, a-t-il dit, "ayant appris l'injustice de l'esclavage auquel les Portugais nous avaient contraints, je crois maintenant aussi injuste d'asservir des Noirs que des Indiens et pour les mêmes raisons" — et qu'ils ont alors modifié leur politique coloniale en lui assignant comme finalité l'autodétermination conduisant à l'auto-administration et à l'indépendance.

80. En effet, M. Robert Buron, alors ministre français, a écrit dans ses Carnets politiques de la guerre d'Algérie:

"Les hommes d'Afrique et d'Asie ont versé aussi de lourds tributs, ils ont payé de leur sang, leurs pays ont servi de champs de bataille pour une guerre qui les dépassait, et le moins qu'on puisse dire est que ceci modifie leurs rapports avec leurs anciennes métropoles."

81. Les causes du nationalisme dans le monde et de l'anticolonialisme des anciens colonisateurs ne sont pas ce que croit le Portugal. Ce serait un erreur grave et criminelle que de ne pas croire au caractère inébranlable de l'indépendance. Ce serait un erreur grave et criminelle que de ne pas croire au caractère irréversible de l'opinion mondiale anticolonialiste.

82. Le Portugal est un conquérant prisonnier de sa conquête. Nous, Africains, nous ne cherchons ni la vengeance ni la revanche. Nous voulons l'aider à se libérer. Aidez-nous, Messieurs, à atteindre ce but afin que plus jamais il ne lance ses canons contre la liberté, plus jamais il ne livre ses propres enfants, le dos à la mer, contre ce que ce vieux de Cabinda a appelé les "idées nouvelles", pour que plus jamais il ne tue, massacre les hommes, les femmes, les enfants, de paisibles Africains qui veulent vivre en frères avec le peuple portugais, à condition qu'ils soient des hommes libres, égaux et maîtres de leur destinée.

83. Portugal's obstinacy must indeed be regarded as a tragicomedy. Its assimilation policy is a farce. Whether it calls the people of its colonies indigenas or assimilados, it will assimilate no one. These are delaying tactics cut out of whole cloth to delude the world and exploit the people.

84. May it please the Council to hear once more the words of President Kennedy, whose name has already been given to stadiums, libraries, clubs and streets in Africa: "For... a people to be free requires that they be given the opportunity, without economic, political or police pressure, to make their own choice and to live their own lives." This quotation is taken from the chapter of his book, To Turn the Tide, entitled "The Deepening Crisis".<sup>10/</sup>

85. I have said before, in many statements, that this "lucky find" of Portugal's is not new. France, inspired by its great principles of 1789, attempted a genuine policy of assimilation. All the nationals of its territories, including him who is speaking to you, were French citizens. The élite of France's territories were assimilated to its own élite, elected to its Parliament, appointed to its government, its senior administrative posts, its judicial and its military establishment, and even to the leadership of the French delegation to the United Nations General Assembly. Portugal is not yet at that point.

86. Nevertheless, France encountered a powerful and irresistible trend among these élites towards the affirmation of their own personality, on both the cultural and the moral planes, so much so that the inevitable independence was granted in friendship and in a spirit transcending all institutional or constitutional interpretation or readjustment.

87. This refusal to let oneself be assimilated is illustrated by one of the great Africans, an agrégé of French University and a professor at the Sorbonne, President Leopold Senghor, who said: "You brought us your civilization; let us take from it what is best and most fruitful, and suffer us to give you back the rest."

88. Africans reject the Portuguese constitutional fiction, a fiction that Portugal—on its own admission—created in order to avoid having to account to the world community for the administration of its Territories. And rightfully all the United Nations organs, from the Security Council to the General Assembly, including the specialized agencies, have denounced the fiction by regarding the so-called provinces as non-self-governing territories within the meaning of the United Nations Charter. I am reminded, in this connexion, of a poem by the eighteenth-century English poet, Samuel Johnson, which is quoted by Lewis Hanke in his The Spanish Struggle for Justice in the Conquest of America.<sup>11/</sup> The poem, referring to colonization practised by Portugal's neighbour, might be read as follows:

83. Oui, l'entêtement du Portugal doit être regardé comme une tragi-comédie. Sa politique d'assimilation est une farce. Indigena ou assimilado, il n'assimilera personne. Ce sont des moyens dilatoires inventés de toutes pièces pour leurrer le monde et exploiter le peuple.

84. Qu'il plaise au Conseil d'entendre une fois de plus le président Kennedy, dont le nom est déjà donné à des stades, des bibliothèques, des clubs, des rues en Afrique, dire que, pour un peuple, être libre signifie qu'on lui donne, en dehors de toute pression économique, politique ou policière, la possibilité de choisir pour son propre compte et de vivre sa propre vie. Cette citation est tirée de son livre Le Tournant, au chapitre "La crise s'aggrave"<sup>10/</sup>.

85. J'ai déjà dit, dans de nombreuses interventions, que cette "trouaille" du Portugal n'est pas nouvelle. La France, inspirée par ses grands principes de 1789, avait tenté une politique honnête d'assimilation. Tous les ressortissants de ses territoires, y compris celui qui vous parle, étaient des citoyens français. Les élites de ses territoires étaient assimilées à ses élites, élues dans son parlement, nommées dans son gouvernement, sa haute administration, ses organisations judiciaires et militaires et même, comme chef de sa délégation, à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Le Portugal n'en est pas encore là.

86. Néanmoins, elle s'est heurtée à un courant puissant et irrésistible vers l'affirmation par ces élites, sur le plan culturel et moral, de leur originalité, tant et si bien que l'inéluctable indépendance a été accordée dans l'amitié au-delà de toute interprétation ou de tout réaménagement institutionnel ou constitutionnel.

87. Ce refus de se laisser assimiler est illustré par un des grands Africains, agrégé de l'Université française, professeur à la Sorbonne, le président Léopold Senghor, qui a dit: "Vous nous avez apporté votre civilisation; laissez-nous y prendre ce qu'il y a de meilleur, de fécondant, et souffrez que nous vous rendions le reste."

88. Les Africains rejettent la fiction constitutionnelle portugaise, fiction que le Portugal a créée pour ne pas avoir — de son propre aveu — à rendre compte à la communauté mondiale de l'administration de ses territoires. Et c'est à bon droit que tous les organismes de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale en passant par les commissions spécialisées, ont dénoncé cette fiction en considérant les prétendues provinces comme des territoires non autonomes dans l'acception de la Charte des Nations Unies. Cela me fait penser à un poème de Samuel Johnson, un poète de langue anglaise du XVIIIème siècle, que cite Lewis Hanke, auteur du livre intitulé Colonisation et conscience chrétienne au XVIème siècle.<sup>11/</sup>, poème qui, parlant de la colonisation du voisin du Portugal, pourrait se lire:

<sup>10/</sup> John F. Kennedy, To Turn the Tide (New York, Harper and Brothers, 1962).

<sup>11/</sup> Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1949, p. 148.

<sup>10/</sup> John F. Kennedy, Le Tournant, Paris, Calman-Lévy, édit., 1963.

<sup>11/</sup> Paris, Plon, édit., 1957.



*Has Heaven reserved, in pity to the poor,  
No pathless waste, or undiscovered shore?  
No secret island in the boundless main?  
No peaceful desert, yet unclaimed by [Portugal]?*

Everything is a Portuguese province: Africa, Asia, the Oceans, Angola, Mozambique, the Cape Verde Islands, Portuguese Guinea, São Tomé and Príncipe, Macau, Timor and Goa, which has disappeared.

89. To hear Portugal, one would think that we were living in an ancient or mediaeval world: in Rome, where patricians, gathered in the Senate, proclaimed senatus consulta, urbi et orbi, urbs being Rome, capital of the world, all other parts of the world being Roman provinces—unless the Portuguese look upon themselves as some generals of the time of the Grand Empire. But whatever the glory of Caesars or Napoleons, fiction is not fact. Of the Roman provinces, there remains only present-day Italy. Of the Grand Empire, there remain the European States of today, each hemmed in by its mountains and rivers, which serve as natural and linguistic frontiers.

90. It is true that all this was an inevitable result of the awakening of nationalities in Europe at a time when people were using only lances, swords, shields, bayonets, rudimentary rifles, cavalry and barricades; it was chivalrous. But the awakening of nationalities in Africa coincides with the progress of science, with the division of the world into blocs. No colonial war or war of colonial reconquest in Africa could be localized, nor could the means used be selected. Thus time is working against us all. It adds to the tension and irritation, and might lead us into a general conflagration, a hecatomb. The Council should remember that it was hesitation and procrastination in the face of Mussolini's colonial ambitions which led the League of Nations into disintegration while a tertius gaudens, Hitler, was waiting for that moment.

91. There is no nation, however ferocious, which cannot be converted to political virtue, within a reasonable humanity. To break with century-old habits, even detestable habits, may be painful, but it pays in the long run. To hear the truth from the mouths of others is unpleasant, perhaps even offensive, but, as the Chinese say: It is only through the eyes of others that we can really see our own faults.

92. That is why, out of a conviction born of experience, we can never repeat often enough to the leaders of Portugal that the independence of its territories is the only solution which will ensure it a fraternal and welcome acceptance in Africa. So, instead of being content to delude itself, why should not Portugal try seriously to understand the anti-colonialist position of countries like France, the United Kingdom, Belgium, the Netherlands and New Zealand, some of which were its partners at the notorious Berlin Conference? Those countries could not all have been wrong at the same time in granting independence to their territories.

93. The people of the Ivory Coast, brought up in the school of non-violence, of universal brotherhood

*Le ciel n'a-t-il pas laissé, pour les déshérités,  
Ni lande sans chemin ni rivage ignoré,  
Aucune île cachée dans la mer océane,  
Aucun désert que ne revendique [le Portugal]?*

Tout est province portugaise: l'Afrique, l'Asie, les océans, l'Angola, le Mozambique, les îles du Cap-Vert, la Guinée portugaise, Saint-Thomas et l'île du Prince, Macao, Timor, Goa, qui a disparu.

89. A l'entendre, on se croirait dans un monde antique ou médiéval, à Rome, où des patriciens réunis au Sénat proclament des senatus-consultes, urbi et orbi, urbi étant Rome, capitale du monde, toutes les autres parties du globe étant des provinces romaines — à moins que les Portugais ne se prennent pour quelques généraux de l'époque du Grand Empire. Mais, quelle que soit la gloire des César ou des Napoléon, la fiction n'est pas réalité. Des provinces romaines, il ne reste que l'Italie actuelle. Du Grand Empire, il reste les Etats européens d'aujourd'hui, chacun enserré dans ses montagnes et fleuves qui lui servent de frontières naturelles et linguistiques.

90. Il est vrai que tout ceci était une conséquence inéluctable de l'éveil des nationalistes en Europe à une époque où l'on n'utilisait que des lances, des épées, des boucliers, des baïonnettes, des fusils rudimentaires, la cavalerie, les barricades: c'était chevaleresque. Mais l'éveil des nationalités en Afrique coïncide avec le progrès de la science, avec la division du monde en blocs. Toute guerre coloniale ou de reconquête coloniale en Afrique ne saurait être localisée ni les moyens utilisés sélectionnés. Aussi, le temps joue contre nous tous. Il ajoute à la tension et à l'énerverment et risque de nous conduire à la conflagration générale, à l'hécatombe. Que le Conseil se souvienne que ce sont les hésitations et les attermoissements à l'égard des ambitions coloniales de Mussolini qui ont conduit la Société des Nations à la désintégration, alors qu'un tertius gaudens, Hitler, attendait ce moment.

91. Il n'y a pas une nation, si féroce soit-elle, qui ne puisse être convertie à la vertu politique, transformée en une humanité raisonnable. Rompre avec des habitudes séculaires, même condamnables, peut être pénible, mais c'est payant à terme. Entendre la vérité de la bouche des autres est désagréable, peut-être même blessant; mais, comme disent les Chinois, ce n'est qu'avec les yeux des autres qu'on peut bien voir ses défauts.

92. C'est pourquoi, par conviction née de l'expérience, nous ne saurions jamais assez répéter aux responsables du Portugal que l'indépendance de ses territoires est la seule solution qui permette à ce pays d'assurer en Afrique une présence fraternelle, adaptée, acceptée, désirée. Aussi, au lieu de se montrer satisfait d'être trompé par lui-même, pourquoi le Portugal ne chercherait-il pas à comprendre sérieusement l'attitude anticolonialiste de pays comme la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, dont certains étaient ses partenaires à la fameuse Conférence de Berlin. Ces pays n'ont pas pu se tromper tous à la fois en accordant l'indépendance à leurs territoires.

93. Le peuple de la Côte d'Ivoire, instruit à l'école de la non-violence, de la fraternité universelle et

and of dialogue, implores the Portuguese people to re-examine its colonial doctrine, without bias, without sentimental or emotional effusions, without sordid egotism, in the light of our times, in a penetrating and analytical spirit, and reflecting on the words of Queen Wilhelmina of Nassau, Queen of the Netherlands, in a speech on 3 February 1948:

"Colonialism is dead. We do not repudiate our past or the proud achievements of olden days. But a nation must be strong enough to make a fresh start. We shall be strong enough."

Colonialism is dead. That is a sign of our times. Portugal is not living in its times, and this contradiction is a serious threat to international peace and security.

94. If, as the Russians rightly say, to fall is allowed, to get up again is ordained, the Security Council must, in its wisdom and in its concern to preserve the peace, instruct Portugal to comply strictly with previous Council resolutions and put them into effect. The Council must demand that Portugal recognize the right to self-determination of the peoples under its administration, in accordance with the provisions of the Charter; it must require the cessation of the useless colonial war, amnesty for political prisoners and exiles, and negotiations with the nationalists in order to establish with them the structure of institutions designed to enable them to accede to independence. That is the price of peace and security in Africa.

*The meeting rose at 12.25 p.m.*

du dialogue, supplie le peuple portugais de réexaminer sa doctrine coloniale, sans parti pris, sans effusion sentimentale et émotionnelle, sans égoïsme sordide, à la lumière de notre temps, avec un esprit pénétrant et analytique, en méditant les paroles prononcées dans un discours, le 3 février 1948, par la reine Wilhelmine de Nassau, reine des Pays-Bas:

"Le colonialisme est mort. Nous ne renions pas notre passé ni les fières réalisations d'autrefois. Mais une nation doit être assez forte pour prendre un nouveau départ. Nous serons assez forts."

Le colonialisme est mort. C'est un signe du temps; le Portugal ne vit pas avec son temps. Cette contradiction est une menace sérieuse à la paix et à sécurité internationales.

94. Si, comme le disent à juste titre les Russes: tomber est permis, se relever est un ordre, le Conseil de sécurité doit, dans sa sagesse et son souci de préserver la paix, ordonner au Portugal de se conformer strictement aux résolutions antérieures du Conseil et de les mettre en application. Le Conseil doit exiger du Portugal la reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples sous son administration, conformément aux prescriptions de la Charte; il doit exiger la cessation de l'inutile guerre coloniale, l'amnistie des prisonniers et des exilés politiques, exiger la négociation avec les nationalistes pour arrêter avec eux la structure des institutions devant permettre leur accession à l'indépendance. La paix et la sécurité en Afrique sont à ce prix.

*La séance est levée à 12 h 25.*

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.